



EXPOSITION

# IMAGES & COLONIES EN FRANCE

# IMAGES & COLONIES EN FRANCE

**E**n France, quatre étapes distinctes ont marqué l'histoire de la colonisation : un premier temps, qui court des origines des conquêtes coloniales (XVI<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la II<sup>e</sup> République (1848), avec une rupture majeure en 1763 provoquée par la guerre de Sept Ans ; puis, après un demi-siècle de repli, une ère d'expansion territoriale continue jusqu'à la Première Guerre mondiale (1849-1914) ; vient ensuite l'époque charnière de l'entre-deux-guerres, qualifiée d'apogée colonial (1915-1945) ; et enfin, la période contemporaine marquée par les décolonisations (1946-1962) qui se prolonge, aujourd'hui, sous forme d'héritages à travers un long débat sur les « mémoires coloniales », les immigrations postcoloniales et les mutations des territoires ultramarins au cœur de la République. C'est à mi-parcours de cette longue histoire, en 1895, que pour la première fois le terme de « colonialisme » est utilisé. En 1905, Paul Louis écrit un ouvrage de dénonciation sous le titre *Le Colonialisme*, mais il faut attendre 1931 pour que le terme fasse son entrée dans le dictionnaire Larousse.

Jusqu'aux décolonisations, images et discours de glorification furent les alliés puissants de la colonisation qui a servi de socle sur lequel la France a légitimé son œuvre outre-mer pendant qu'elle l'élaborait. Quelles représentations a-t-elle donc produites et quelles traces a-t-elle laissées dans notre inconscient collectif ? Pour y répondre, il faut plonger dans le « bain colonial » et analyser les images et les discours qui ont accompagné cette longue histoire. Ces images, omniprésentes, qui s'immisçaient dans chaque moment de la vie, des images de propagande, des images de séduction (cinéma, publicité, spectacle...), mais aussi des images éducatives et divertissantes, des images faites souvent d'exotisme et parfois de violence, des images de promotion économique ou de recrutement militaire pour soutenir l'action coloniale.

Elles ont non seulement mis en scène le « destin civilisateur de la France », mais elles ont également diffusé dans toute la société une véritable *culture coloniale*. Il faut expliquer les mécanismes de fabrication de ces images pour comprendre comment elles ont diffusé, en profondeur, les messages de la propagande capable de séduire un large public, et imprimé dans les esprits des représentations des populations colonisées qui ont participé de la construction du racisme et des discriminations. Cinquante-cinq ans après les décolonisations, cette exposition se présente comme un *lieu de mémoire* ; elle vise à mieux connaître les images d'hier pour décoder nos représentations d'aujourd'hui et comprendre autrement l'histoire coloniale de la France.

ORIGINES

# IMAGES & COLONIES EN FRANCE



**E**n France, quatre époques distinctes ont marqué l'histoire de la colonisation : un premier temps, qui coïncide avec l'origine des conquêtes coloniales (XVI<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la 1<sup>re</sup> République (1848), avec une rupture majeure en 1763 provoquée par la guerre de Sept Ans ; puis, après un demi-siècle de répit, une ère d'expansion territoriale continue jusqu'à la Première Guerre mondiale (1893-1914) ; vient ensuite l'époque charnière de l'entre-deux-guerres, qualifiée d'apogée colonial (1915-1945) ; et enfin, la période consécutive marquée par les décolonisations (1946-1962) qui se prolonge, aujourd'hui, sous forme d'héritages à travers un long débat sur les « mémoires coloniales », les immigrations post-coloniales et les mutations des territoires ultramarins au cœur de la République. C'est à cet parcours de ces longues histoires, en 1895, que pour la première fois le terme de « colonialisme » est utilisé. En 1905, Paul Louis écrit un ouvrage de référence sous le titre *Le Colonialisme*, mais il faut attendre 1921 pour que le terme fasse son entrée dans le dictionnaire Larousse.

Jusqu'aux décolonisations, images et discours de glorification furent les alliés puissants de la colonisation qui a servi de socle sur lequel la France a légitimé son œuvre outre-mer pendant 300 ans d'histoire. Quelles représentations s'en sont donc produites et quelles traces a-t-elle laissées dans notre inconscient collectif ? Pour y répondre, il faut plonger dans le « bain colonial » et analyser les images et les discours qui ont accompagné cette longue histoire. Ces images contemporaines, qui s'inscrivent dans chaque moment de la vie, des images de propagande, des images de séduction (cinéma, publicité, spectacle...) ; mais aussi des images éducatives et diversifiées, des images faites souvent d'archive et parfois de référence, des images de promotion économique ou de recrutement militaire pour soutenir l'action coloniale.

Elles ont non seulement mis en scène le « dernier utilisateur de la France », mais elles ont également diffusé dans toute la société une véritable culture coloniale. Il faut expliquer les mécanismes de fabrication de ces images pour comprendre comment elles ont diffusé, en profondeur, les messages de la propagande capable de séduire un large public, et imprimée dans les esprits des populations des populations coloniales qui ont participé de la construction du racisme et des discriminations. Cinquante ans après les décolonisations, cette exposition se propose comme un lieu de mémoire, elle vise à mieux connaître les images d'État pour décoder leurs représentations d'aujourd'hui et comprendre autrement l'histoire coloniale de la France.



“ L'ordre colonial passait sans doute aussi par l'image. [...] Ce sont eux qui nous voient, ce sont eux qui nous rêvent. Le monde nous réfléchit, le monde nous pense. ”



# LE PREMIER EMPIRE COLONIAL

**A** lors que l'installation des grandes puissances occidentales en Amérique, Afrique, Asie et Océanie s'apprête à bouleverser l'organisation du monde, la France bâtit son empire colonial à partir des voyages de Jacques Cartier au Canada (1534-1542), et le développe avec l'occupation de la Martinique (1635), du Sénégal (1659), des îles Mascareignes (1642) et par la mise en place des premiers comptoirs de commerce en Inde au siècle suivant. En 1664, la création de la Compagnie des Indes orientales par Colbert dote la France d'un outil puissant de commerce et d'échanges, pour valoriser ces possessions ultramarines. Le domaine colonial de la France continue de s'étendre jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avec la Guyane (1677), la Louisiane (1682) et Saint-Domingue (1697). L'organisation du commerce colonial, au cours de ce long siècle d'expansion, met en place la « spécialisation » des activités économiques ainsi qu'un protectionnisme qui lie étroitement et graduellement la colonie à la métropole.

À partir de ce tournant décisif, la France s'engage dans la traite des Africains (1673) pour fournir en main-d'œuvre les plantations de canne à sucre des Amériques. La hiérarchisation selon la couleur de peau, justifiée notamment par la référence biblique à la malédiction de Cham, s'impose dans les esprits, les imaginaires et dans le droit avec le *code noir*, promulgué en 1685, qui vient préciser le statut civil et pénal des esclaves. L'asservissement est légitimé par le fait que les Africains sont présentés dans les arts et la culture populaire comme des « sauvages » en état d'infériorité intellectuelle et l'Afrique subsaharienne comme un continent inorganisé, en dehors de l'Histoire. L'image insiste alors sur l'altérité des Africains en caricaturant à l'extrême les caractéristiques physiques pour les rendre monstrueuses et animales. Dans le même temps, se développe la représentation rousseauiste du « bon sauvage » qui insiste sur l'« innocence » de ces peuples, les récits de voyage en Polynésie de Louis-Antoine de Bougainville en étant un des exemples les plus connus. La guerre de Sept Ans (1756-1763) met un frein aux ambitions coloniales de la France. Elle se solde par la perte de la majorité des établissements nord-américains et indiens que la France avait conquis en deux cent cinquante ans d'expansion coloniale et, en 1769, par la fin du monopole de la Compagnie des Indes orientales. Le premier empire colonial français prend fin.



**A** lors que l'installation des grandes puissances occidentales en Amérique, Afrique, Asie et Océanie s'apprête à bouleverser l'organisation du monde, la France bâtit son empire colonial à partir des royaumes de Jacques Cartier au Canada (1534-1542), et le développe avec l'occupation de la Martinique (1635), du Sénégal (1659), des îles Mascariques (1642) et par la prise en place des premiers comptoirs de commerce au large du siècle suivant. En 1664 la création de la Compagnie des Indes orientales par Colbert dota la France d'un outil puissant de commerce et d'échanges, pour valoir ses possessions africaines. Le domaine colonial de la France continua de s'étendre jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec, la Guyane (1677), la Louisiane (1682) et Saint-Domingue (1697). L'organisation du commerce colonial, au cours de ce long siècle d'expansion, met en place la « spécialisation » des richesses économiques ainsi qu'un protectionnisme qui le étroitement et graduellement la colonie à la métropole.

À partir de ce tournant décisif, la France s'engage dans la trace des Américains (1673) pour fonder en main-d'œuvre les plantations de canne à sucre des Antilles. La restructuration selon le cadastre de peuplement notamment par la référence biblique à la malédiction de Cham, s'inspire dans les esprits, les imaginations et dans la droit avec le code noir promulgué en 1685, qui vient préciser le statut civil et pénal des esclaves. L'asservissement est légitimé par le fait que les Américains sont présentés dans les arts et la culture populaire comme des « sauvages » en état d'infériorité intellectuelle et l'Afrique subsaharienne comme un continent désertique, en dehors de l'Histoire. L'espace insulaire est sur l'histoire des Américains en particulier l'examine les caractéristiques physiques pour les rendre monstrueuses et animales. Dans le même temps, se développe la représentation muséologique du « bon sauvage » qui insiste sur la innocence à de ces peuples, les récits de voyage en Polynésie de Louis-Antoine de Bougainville en font un des exemples les plus célèbres. La guerre de Sept Ans (1756-1763) met un frein aux ambitions coloniales de la France. Elle se soide par la perte de la plupart des établissements nord-américains et indiens que la France avait conquis en deux cent cinquante ans d'expansion coloniale et, en 1763, par la fin du monopole de la Compagnie des Indes orientales. Le premier empire colonial français prend fin.

### L'EMPIRE FRANÇAIS ET SON INFLUENCE COMMERCIALE EN 1750



### CODE NOIR



### LA MALÉDICTON DE CHAM

Après le déluge, l'empire des peuples noirs est dirigé autour de cette colonie biblique. Selon le récit, il est dit que Cham, le deuxième fils de Noé, fit le plus grand des péchés de son père, son déshonneur. Pour cette faute, son père le maudit « ainsi que les descendants de Cham » et lui dit de ne pas aller en Égypte et de aller vers le Sud. En France, cet épisode est devenu une référence de référence des peuples non-européens, par l'usage de leur peau à remplir la salle d'exposition.

### MOIS



### LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE (1732-1811)

Représentatif de l'homme de bien, il est devenu célèbre pour ses expéditions. La 1<sup>re</sup> fois 1768 et la 2<sup>e</sup> fois 1781, il a été envoyé par le roi pour explorer le monde et établir des relations de commerce avec les terres lointaines. La 1<sup>re</sup> fois il a été envoyé par le roi pour explorer le monde et établir des relations de commerce avec les terres lointaines. La 2<sup>e</sup> fois il a été envoyé par le roi pour explorer le monde et établir des relations de commerce avec les terres lointaines.



“ Ce négoce démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir. ”

Voltaire, Essai sur les mœurs et l'esprit des nations (1756)

# DE L'ESCLAVAGE À L'ABOLITION

**À** la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la pensée scientifique classe le vivant et dresse un inventaire des différences humaines. Le concept d'inégalité raciale, développé par de célèbres savants, tels Georges Cuvier et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, pénètre les discours coloniaux et articule l'idée d'un « destin civilisateur » de la France. Si l'esclavage et la traite ont été abolis lors de la Révolution française, en février 1794, ce « commerce » est rétabli par Napoléon Bonaparte sous l'Empire (1802). Alors que la Martinique passe sous autorité britannique, les Antilles se soulèvent et ce dernier envoie des troupes pour rétablir l'ordre. Mais la reconquête de Saint-Domingue échoue et l'île accède à l'indépendance (1804) sous le nom de République d'Haïti. Si l'esclavagisme est interdit au congrès de Vienne en 1815, la France ne proscrit officiellement la traite qu'en 1831 et n'abolira l'esclavage qu'en 1848 dans ses colonies. Dans le même temps, elle relance sa dynamique coloniale par la conquête de l'Algérie (1830-1847), après l'échec en 1799 de l'expédition d'Égypte conduite par Bonaparte. Commencée sous Charles X, elle se poursuit sous Louis-Philippe avec le maréchal Bugeaud, dans une longue succession de violences et de conquêtes militaires. Cette dynamique de conquêtes se prolonge aux Comores (1841), en Nouvelle-Calédonie (1853), au Sénégal (1854-1865) et enfin en Cochinchine et au Cambodge (1862-1863).

Avec la II<sup>e</sup> République (1848) et le Second Empire (1852-1870), une nouvelle dynamique impériale est en marche, légitimée par les idéaux abolitionnistes et humanistes, et soutenue par les sociétés de géographie et les saint-simoniens. Elle ouvre la voie à une propagande désormais centrée sur l'image du colon libérateur et d'une France bienfaitrice dans son expansion coloniale. L'image du conquérant tend à s'effacer alors devant celle du *protecteur* des peuples primitifs, qui vient briser les chaînes de l'esclavage. En cette première moitié de XIX<sup>e</sup> siècle, les grandes expéditions, en Océanie, en Amérique et en Afrique principalement, ouvrent de nouveaux espaces à l'expansion coloniale. La propagande coloniale par l'image est encore balbutiante, tout en s'affirmant comme un genre à part entière dans la littérature, alors que l'exotisme s'affiche dans les arts, l'architecture et la littérature. L'image du « sauvage » s'impose et les premières exhibitions, depuis celle de la Vénus hottentote en 1814 à Paris, connaissent désormais de larges succès populaires.

ORIGINES

# DE L'ESCLAVAGE À L'ABOLITION

1764-1848



**A** la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le jargon scientifique classe le monde, et dresse un inventaire des différences humaines. Le concept d'angleterre raciale, développé par de célèbres savants tels Georges Cuvier et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, précède les discours coloniaux et articule l'idée d'un « être humain supérieur » de la France. Si l'esclavage et la traite ont été abolis lors de la Révolution française, en février 1794, et à nouveau rétablis par Napoléon Bonaparte sous l'Empire (1802). Alors que la Martinique passe sous autorité britannique, les Antilles se souviennent de ce dernier envoie des troupes pour rétablir l'ordre. Mais la reconquête de Saint-Domingue échoue et l'île accède à l'indépendance (1804) sous le nom de République d'Haïti. Si l'esclavage est rétabli au congrès de Vienne en 1815, la France ne proscrit officiellement la traite qu'en 1818. Ce n'est qu'en 1848 que la France abolit l'esclavage dans ses colonies. Cette dynamique, elle intègre sa dynamique coloniale par la conquête de l'Algérie (1830-1847), après l'échec en 1799 de l'expédition d'Égypte conduite par Bonaparte. C'est sous Charles X, elle se poursuit sous Louis-Philippe avec le maréchal Bugeaud dans une longue succession de violences, et de conquêtes militaires. Cette dynamique est prolongée au Congo (1891), en Nouvelle-Calédonie (1853), au Sénégal (1854-1865) et enfin en Cochinchine et au Cambodge (1862-1863).

Avec la III<sup>e</sup> République (1870) et le Second Empire (1852-1870), une nouvelle dynamique impériale est en marche, légitimée par les idées évolutionnistes et humanistes, et soutenue par les sociétés de géographie et les savants-romantiques. Elle ouvre la voie à une propagande dissimulée derrière son image de colon libérateur et d'une France bienfaitrice dans son expansion coloniale. L'image du colonisé est tendu à s'effacer alors devient celle du peuplement des peuples primitifs, qui vient briser les chaînes de l'esclavage. En cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les grandes expéditions, en Océanie, en Asie et en Afrique principalement, ouvrent de nouveaux espaces à l'expansion coloniale. La propagande coloniale par l'image est encore plus vivante, tout en s'affaiblissant, comme un genre à part entière, dans la littérature, alors que l'exotisme s'affiche dans les arts, l'architecture et la littérature. L'image du « sauvage » disparaît et les premières expositions, depuis celle de la **Venus hottentote** en 1814 à Paris, commencent de façon accrue populaires.



L'Égypte moderne, Eugène Delacroix, 1825. Musée de la Ville de Paris, Paris.



L'Égypte antique, Eugène Delacroix, 1825. Musée de la Ville de Paris, Paris.



La Vénus hottentote, Eugène Delacroix, 1814. Musée de la Ville de Paris, Paris.

**LES GRANDES EXPÉDITIONS**

Entre 1771 et 1800, les grandes expéditions ouvrent une véritable mondialisation. Le circumnavigateur anglais de James Cook, entre 1769 et 1771, a validé la théorie de la dérive méridionale, que revendiquaient les navigateurs de Louis-Antoine de Bougainville et de Jean-François de La Pérouse dans le Pacifique. À partir de 1795, Murat et Bonaparte envoient le général Bugeaud rétablir l'ordre colonial. Adrien Bailly s'affaissa sur l'Égypte en 1798, et en 1802, le roi Louis XVIII envoie le général Bonaparte en Égypte.

**SAARTJIE BAAKTHAN, LA VENUS HOTTENTOTE**  
(1814)

Née à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'actuelle Afrique du Sud, elle arrive en Angleterre en 1810 après avoir été capturée par un marchand d'esclaves de son pays natal. Elle fut présentée au public à Paris, à la fin de l'année, par le général Bugeaud. Elle fut présentée au public à Paris, à la fin de l'année, par le général Bugeaud. Elle fut présentée au public à Paris, à la fin de l'année, par le général Bugeaud.

“ La colonisation est la forme la plus louable et la plus glorieuse de la conquête. ”

— Jules Ferry, député, ministre de l'Éducation nationale (1879)



# EXPLORATIONS & EXPANSION

**T**out au long de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la France, aux côtés des grandes puissances occidentales, lance une nouvelle vague d'explorations à travers le monde. En pleine Révolution industrielle, on cherche des matières premières et des débouchés pour les produits métropolitains et les grands États européens se livrent à une concurrence effrénée pour la conquête de territoires. Sous le Second Empire, une vision nouvelle du « lien colonial » s'impose, déjà développée sous la II<sup>e</sup> République, notamment par Alexis de Tocqueville. La France cherche à développer son influence sur tous les continents ; c'est ainsi que se met en place un « lobby colonial » composé d'armateurs, de politiciens, de banquiers, de publicistes ou de compagnies commerciales. Il est légitimé et relayé politiquement, sous la III<sup>e</sup> République, par la création d'un sous-secrétariat aux Colonies (1881).

Au croisement de l'action de ce lobby colonial et du ministère s'organise la propagande autour du principe de « mission civilisatrice » et de la nécessité d'étendre le domaine colonial de la France, source de grandeur et de puissance. Pour ce faire, les campagnes, telles que la prise de Saïgon, les expéditions à Madagascar ou contre le roi Béhanzin et les Amazones du Dahomey, sont largement relayées dans la presse et le monde du spectacle. Suite aux tensions créées par les poussées expansionnistes des puissances européennes en Afrique, la conférence de Berlin (1884-1885) fixe les règles du partage du continent. Dans le prolongement de ce « partage du monde », la France crée en Afrique, aux côtés de Madagascar et des îles de l'océan Indien, en 1895, l'Afrique-Occidentale française (A-OF) et, en 1910, l'Afrique-Équatoriale française (A-ÉF). Le protectorat français est déclaré en Tunisie en 1881 et au Maroc en 1912, après que l'Algérie soit devenue département français en 1848. Dans le même temps, en Asie du Sud-Est, l'Indochine française est créée par l'administration coloniale centralisant l'administration de territoires conquis entre 1862 et 1899 : la Cochinchine, le Tonkin, l'Annam, le Laos et le Cambodge. La France possède, en 1930, le second empire colonial après celui des Britanniques, avec plus de soixante millions d'habitants et douze millions de km<sup>2</sup>. L'entreprise coloniale est devenue un phénomène mondialisé qui organise les échanges économiques et structure les flux de migrants européens à travers le monde : plus de soixante-dix millions d'émigrants quittent le vieux continent entre 1860 et 1930 avec, pour principale destination, l'Amérique du Nord.





LE DOMAINE COLONIAL FRANÇAIS EN 1850



LES AMAZONES DU DAHOMEY

De 1802 à 1894, la guerre entre le roi du Danonou (détail) et les autres guerriers - amazones -, qui dominaient une région à l'est de la Côte d'Ivoire, est racontée par les journaux. Le public et les spectacles populaires. Les grands faits historiques comme le Danonou de 1802, les faits de guerre et la fin de la guerre sont présentés sous des aspects artistiques et littéraires de l'époque qui touchent au public de la capitale de France.

NOUVELLE VAGUE D'EXPLORATIONS

Dans le deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, une nouvelle vague d'explorations s'organise. Les grands faits de guerre et la fin de la guerre sont présentés sous des aspects artistiques et littéraires de l'époque qui touchent au public de la capitale de France.

Le Petit Journal



Tout au long de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la France, aux côtés des grandes puissances occidentales, lance une nouvelle vague d'explorations à travers le monde. En pleine révolution industrielle, en pleine des grandes premières et des débuts pour les produits métropolitains et les grands États européens se investit à une recherche effrénée pour la conquête de territoires. Sous le Second Empire, une vision nouvelle du « sans colonial » s'impose, déjà développée sous la 1<sup>re</sup> République, notamment par Alexis de Tocqueville. La France cherche à développer son influence sur tous les continents : c'est ainsi que se met en place un « lobby colonial » composé d'armateurs, de politiciens, de banquiers, de publicistes ou de compagnies commerciales. Il est légitime en ce qui concerne, sous la 1<sup>re</sup> République, par le créateur d'un sous-secrétariat aux Colonies (1801).

Au croisement de l'action de ce lobby colonial et du ministère s'organise la propagande autour du principe de « mission civilisatrice » et de la nécessité d'acquiescer le destin national de la France, source de prestige et de puissance. Pour ce faire, les campagnes, telles que la prise de Saigon, les expéditions à Madagascar ou contre le roi Baharein et les Amazones du Dahomey, sont largement relayées dans la presse et le monde du spectacle. Seuls ces tensions créées par les puissances expansionnistes des puissances européennes en Afrique, la conférence de Berlin (1884-1885) fixe les règles du partage du continent. Dans le prolongement de ce « partage du monde », la France crée en Afrique, aux côtés de Madagascar et des îles de l'Océan Indien, en 1893, l'Afrique-Occidentale française (A-O-F) et, en 1910, l'Afrique-Equatoriale française (A-E-F). Le protectorat français est déclaré en Tunisie en 1881 et au Maroc en 1912, après que l'Algérie soit devenue département français en 1848. Dans le même temps, en Asie du Sud-Est, l'Indochine française est créée par l'administration coloniale française l'administration de territoires conquis entre 1862 et 1899 : la Cochinchine, le Tonkin, l'Annam, le Laos et le Cambodge. La France possède, en 1920, le second empire colonial après celui des Britanniques, avec plus de sept millions d'habitants et deux millions de km<sup>2</sup>. L'entreprise coloniale est devenue un phénomène mondial qui organise les échanges économiques et structure les flux de migrations européennes à travers le monde : plus de centaine de millions d'émigrés entre 1860 et 1930, pour principale destination, l'Amérique du Nord.

“ En Cochinchine [il faut] que nous y portions notre civilisation, notre religion, et l'influence de notre race. ”

Mémoires de l'Assemblée Nationale, ministre de la Marine (1867-1868)



# EXOTISME & REGARD COLONIAL

**L**e désir d'évasion se manifeste tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et l'Occident crée « son » Orient, dans lequel se confondent Maghreb et Levant, aux côtés d'une Afrique *mystérieuse*, d'une Océanie *paradisique* et d'une Asie *inquiétante*. Écrivains, musiciens, peintres et sculpteurs diffusent une image rêvée et idéalisée, constituant ainsi un courant nommé orientalisme qui s'affirme dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est aussi une façon d'« apprivoiser » l'exotisme et la France encourage les artistes à séjourner dans les colonies grâce à des bourses de voyage (via la Société coloniale des artistes français) et des résidences (la Villa Abd-el-Tif en Algérie). Après la phase des conquêtes coloniales, l'aventure en Afrique se concrétise entre les deux guerres par des expéditions spectaculaires, notamment celles mises sur pied par André Citroën : la traversée du Sahara en 1922-1923, la Croisière noire d'Oran à Madagascar en 1925, et la Croisière jaune de Beyrouth à Pékin en 1931-1932. En métropole, le cinéma se fait le relais de ces expéditions, à la suite de la photographie (le studio Lehnert et Landrock), de la presse populaire (*Le Journal des voyages*, *Le Tour du monde...*) ou des romans d'aventure (Pierre Mille, Henry Bordeaux, Louis Bertrand, les frères Tharaud...).

Avec le temps, l'imagerie coloniale tend à montrer les populations colonisées, hommes et femmes, de façon un peu moins caricaturale, mais l'« indigène » reste source de projections fantasmées et de stéréotypes. Déserts, Touaregs et Mauresques pour le Maghreb ; contrées sauvages et populations à « civiliser » pour l'Afrique noire ; fumeries d'opium, culture du riz, congais (concubine « indigène » d'un colon) et mandarins pour l'Indochine, vahinés et cannibales pour l'Océanie. Entre 1875 et 1935, ce sont d'ailleurs des centaines de milliers de cartes postales « scènes et types » qui sont réalisées, représentant les indigènes photographiés sous l'angle de leur altérité, et qui concourent ainsi à la vulgarisation d'images et à la diffusion des stéréotypes auprès d'un large public métropolitain. Dans le même mouvement, le discours colonial est désormais une affaire de propagande d'État, ainsi qu'en témoigne la création de l'Agence générale des colonies au lendemain de la Grande Guerre. Elle regroupe l'action des agences territoriales créées un quart de siècle plus tôt et fédère le message officiel de la République coloniale porté par des ministres qui revendiquent désormais l'action propagandiste.



**LÉNERT (1875-1946)  
ET LANDROCK (1876-1940)**

Russel Lénert, le photographe, et Émile Landrock, l'ingénieur, s'associent en 1902 pour créer l'agence Le Journal. Émile Landrock et Émile Landrock, Le Journal est devenu une agence de presse et de publicité et il dirige du Nord et du Sud l'ensemble le plus emblématique de la photographie orientaliste d'après-guerre, sous la forme de deux photographes itinérants qui ont réalisé, au cours de leurs voyages, des photos de grande qualité et de nombreux portraits de personnes célèbres. Ils ont travaillé pour les journaux Le Journal et L'Éclair.



Le désir d'évasion se manifeste tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et l'Occident crée à son tour l'Orient, dans lequel se confondent l'Égypte et Levant, aux côtés d'une Afrique mystérieuse, d'une Océanie pittoresque et d'une Asie inquiétante. Écrivains, musiciens, peintres et sculpteurs diffusent une image rêvée et idéalisée, contribuant ainsi au courant romantico-exotisme qui s'affirme dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est toute une façon de s'approprier le territoire et la France encourage les artistes à séjourner dans les colonies grâce à des bourses de voyage (via la Société coloniale des artistes français) et des résidences (à Villa Abd-el-Tif en Algérie). Après la phase des conquêtes coloniales, l'aventure en Afrique se concentre entre les deux guerres par des expéditions spectaculaires, notamment celles menées sur pied par André Cironi le traversier du Sahara en 1922-1923, la Croisière noire d'Olivier et Madagascar en 1925, et la Croisière jaune de Bayrou et Pélissier en 1931-1932. En métropole, le cinéma se fait le relais de ces expéditions, à la suite de la photographie (le studio Lebaube et Landrock) de la presse populaire (Le Journal des enfants, Le Tour du monde...) ou des romans d'aventure (Pierre Millé, Henry Bordeaux, Louis Barron, les frères Tharaud...).

**L'AGENCE GÉNÉRALE DES COLONIES**

Elle a été créée en 1911 sous le nom de Service général des colonies pour diriger une propagande coloniale notamment destinée à l'étranger. Dès 1924, la propagande coloniale est confiée entièrement au Service général de l'information et de documentation. Sous la signature de l'Agence générale des colonies, des milliers de lettres, des brochures, des affiches, des journaux, des revues, des documents ont été publiés, diffusés et distribués dans les pays étrangers. Elle a contribué à l'essor de la propagande coloniale.

Avant la guerre, l'imaginaire colonial tend à montrer les populations colonisées, hommes et femmes, de façon un peu moins caricaturale, mais l'exotisme a repris source de projections fantasmatiques et de stéréotypes. Déserts, Touaregs et Maousas pour le Maghreb ; contrées sauvages et populations à élever pour l'Afrique noire ; hommes d'opium, culture du riz, rizières (journées à élever) et indigènes à élever pour l'Indochine, villages et capitales pour l'Océanie. Entre 1875 et 1935, ce sont d'ailleurs des centaines de milliers de cartes postales et albums, en types et qui sont réalisés, représentant les indigènes photographiés sous l'angle de leur identité, et qui concourent ainsi à la vulgarisation d'images et à la diffusion des stéréotypes auprès d'un large public métropolitain. Dans le même mouvement, le discours colonial est désormais une affaire de propagande d'État, ainsi qu'en témoigne la création de l'Agence générale des colonies au lendemain de la Grande Guerre. Elle reprend l'action des agences territoriales créées un quart de siècle plus tôt et fibre le message officiel de la République coloniale porté par des ministres qui renouvelaient, désormais, l'action propagandiste.



**“ Il est absolument indispensable qu'une propagande méthodique, sérieuse, constante par la parole et par l'image [...] puisse agir dans notre pays sur l'adulte et l'enfant. ”**



Albert Bonnot, ministre des Colonies (1920).

## L'INVENTION DU « SAUVAGE »

**À** la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'anthropologie a établi « scientifiquement » une hiérarchie des races et des sociétés en retenant le progrès technique comme principal critère d'évolution. L'Afrique noire est une terre de « sauvagerie », entre populations anthropophages, faune prédatrice, flore vénéneuse et « rois nègres » esclavagistes. Le Maghreb et l'Indochine sont des cultures stagnantes, auxquelles s'impose désormais « notre » civilisation. Les Antilles, la Guyane et La Réunion constituent un ensemble à part, « assimilé » depuis 1848, dont la population masculine a acquis le droit de vote. En périphérie, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie et les comptoirs des Indes complètent cet ensemble impérial. L'imaginaire colonial légitime, dans les esprits, la « mission civilisatrice » de la France que vient notamment justifier le discours de Jules Ferry sur le devoir des « races inférieures ». Tandis que le domaine colonial fixe ses frontières définitives, les métropolitains sont invités à découvrir les « indigènes » de l'empire mis en scène dans de véritables *zoos humains*. Entre les villages ethniques itinérants, les spectacles de cabarets et de théâtres, les grandes exhibitions et les pavillons coloniaux dans les expositions régionales, nationales et universelles, ce sont en moyenne dix manifestations à caractère ethnographique qui sont organisées chaque année en France, entre 1878 (l'Exposition universelle à Paris) et 1914 (l'Exposition coloniale à Lyon). En 1894, à Lyon, pour la première fois en France, une exposition métropolitaine est d'ailleurs spécifiquement « coloniale » (imitant celle d'Amsterdam en 1883 ou de celle de Londres en 1886).

Cette apologie de la France coloniale s'épanouit tout particulièrement lors des expositions de Rouen en 1896, de Marseille en 1906, de Nogent (au Jardin tropical) en 1907 ou de Roubaix en 1911. On s'y déplace pour y toucher du doigt l'empire et rencontrer l'*Autre* dans les *villages nègres* et autres *spectacles anthropozoologiques*. Ces exhibitions s'accompagnent d'une importante production d'images — des affiches de promotion aux cartes postales —, en passant par la photographie, le dessin de presse ou le cinéma. À la veille de la Première Guerre mondiale, ce « spectacle de la sauvagerie », avec ses figurants, ses imprésarios — tels Jean-Alfred Vigé et Ferdinand Gravier —, ses chefs de village — tels Jean Thiam —, est le premier espace de « rencontre » où colonisateurs et colonisés se découvrent. Il imprime profondément dans les esprits la notion de hiérarchie entre les « races ».



**A** la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'anthropologie a établi et dramatisé une hiérarchie des races et des sociétés en reliant le progrès technique comme principal critère d'évolution. L'Afrique noire est une terre de « sauvagerie », entre populations anthropologiques, leurs pratiques, leurs vêtements et à nos noirs « esclavagistes. Le Nigrit et l'Indonésien sont des cultures stagnantes, auxquelles l'empire dénie toute « culture » et civilisation. Les Antilles, la Guyane et La Réunion constituent un ensemble à part, « civilisé » depuis 1848, dans la population métissée et au sein du droit de vote. En périphérie, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie et les territoires des Indes comptent une autonomie limitée. L'empire colonial légitime, dans les esprits, la « mission civilisatrice » de la France qui vient notamment justifier le discours de Jules Ferry sur le devoir des « races inférieures ». Tandis que le discours colonial fait ses frontières définitives, les anthropologies sont tentées à découvrir les « indigènes » de l'empire mis en scène dans de véritables zoos humains. Entre les villages ethniques itinérants, les spectacles de cultures et de traditions, les grandes expositions et les parades coloniales dans les expositions régionales, nationales et universelles, ce sont en moyenne des manifestations à caractère anthropologique qui sont organisées chaque année en France, entre 1870 (l'Exposition universelle à Paris) et 1914 (l'Exposition coloniale à Lyon). En 1894, à Lyon pour la première fois en France, une exposition métropolitaine est d'ailleurs spécifiquement « coloniale » (comme celle d'Amsterdam en 1883 ou de celle de Londres en 1886).

Cette apogée de la France coloniale s'opère tout particulièrement lors des expositions de Rouen en 1896, de Marseille en 1906, de Nice (au Jardin tropical) en 1907 ou de Reims en 1911. On y déplace pour y soulever du doute l'empire et renvoyer (Même dans les villages noirs et autres spectacles anthropologiques. Ces expositions s'accompagnent d'une importante production d'images — des affiches de promotion sur cartes postales — en passant par la photographie, le dessin de presse ou le cinéma. À la suite de la Première Guerre mondiale, ce « spectacle de la sauvagerie » sera les figures, les représentations — les Jean-Jules Vigé et Ferdinand Gravier —, les clubs de village — tels Jean Thiam —, est le premier espace de rencontre à nos colonisateurs et colonisés en discussion. Il inscrit profondément dans les esprits la notion de hiérarchie entre les « races ».



**LE DISCOURS DE JULES FERRY**

Le 28 juillet 1882, Jules Ferry est nommé ministre de l'Éducation nationale en France. Il prononce un discours devant les députés français. Quelques mois après le décret de Lang-Sun, son ministre, il s'engage à l'Assimilation nationale pour développer des esprits en faveur de la patrie de la colonisation. Pour ce faire, il s'efforce de développer les colonies de « races inférieures » et de les rendre civilisées et de les rendre plus riches et de les rendre plus prospères.

**JEAN THIAM (1866-1927)**

Il par une figure célèbre des villages noirs. Né au Sénégal en 1866, ce maître bouffier de Dakar, qui parle aussi l'anglais, se présente à l'Exposition de Rouen en 1896. On le voit dans le village d'origine de Rouen en 1896. Ce maître bouffier, en 1906, il devient conseiller municipal de l'île de Gorée, dans le département de la Guinée. Il s'efforce de faire connaître les traditions de son pays et de faire connaître les traditions de son pays.



“ Allez visiter le village nègre, considérez les Noirs car vous les verrez à l'état de nature, ils vivent comme chez eux. ”



# L'APPEL À L'EMPIRE

**À** partir de 1910, la France recrute massivement des troupes dans ses colonies. Suivant en cela les préconisations du général Charles Mangin dans son ouvrage *La Force noire*, elle s'inscrit dans une longue tradition militaire d'emploi outre-mer de supplétifs pour les conquêtes coloniales, mais aussi pour les campagnes de Crimée, du Mexique ou la Guerre de 1870. Dès l'été 1914, les premiers contingents débarquent en métropole. Un an plus tôt, le 14 juillet 1913, les troupes coloniales avaient défilé à Longchamp, l'emblème du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs sénégalais ayant même reçu, à cette occasion, la Légion d'honneur. Au total, on estime que près de six cents mille soldats coloniaux (natifs et colons) des quatre coins du monde sont venus combattre en Europe, sans parler des deux cents mille « travailleurs coloniaux », ni de ceux qui sont restés mobilisés dans les colonies.

Certains soldats coloniaux, conscients de la dette de la métropole envers eux après le conflit, soutiennent les revendications assimilationnistes, et d'autres vont se rallier aux nationalismes émergents. La venue des « indigènes » en France a contribué à changer le regard qu'on portait sur eux et c'est un véritable tournant qui s'opère dans les représentations de l'empire et de ses habitants. Une importante propagande investit tous les supports (photographies, journaux, livres, objets, publicités, affiches, cartes postales, jouets...) et réserve à ces soldats coloniaux une place particulière. L'image du « brave tirailleur », le désormais célèbre « Y'a bon » Banania, se substitue à celle du « sauvage », dont il garde pourtant toujours quelques traits. L'image des Maghrébins n'est pas modifiée en profondeur et reste ambivalente. S'ils ont contribué à la victoire, ils restent perçus comme un danger potentiel pour la cohésion de l'armée et l'unité de l'empire. Quant aux tirailleurs indochinois, on a tardé à les faire participer directement aux premiers combats, l'état-major les jugeant « trop faibles ». On célébrera bien moins leur participation, comme celle des Antillais, des Polynésiens, des Réunionnais, des Kanaks et des Malgaches, à la fin de la guerre. Au lendemain du conflit, l'image des « indigènes » a évolué en profondeur ; la République s'enorgueillit d'« éduquer » ces populations et peut ainsi légitimer sa « mission civilisatrice ». Désormais les « indigènes » sont présentés comme des acteurs de la mise en valeur du domaine colonial, dans une posture utilitaire au service de l'économie.

# CONQUÊTES L'APPEL À L'EMPIRE

1913-1919



**À** partir de 1905, la France recrute massivement des troupes dans ses colonies. Séduits ou contraints par les préconisations du général Charles Mangin (dit le «*Choucroute*»), elle s'investit dans une longue tradition militaire d'emploi outre-mer de suppléants pour les conquêtes coloniales mais aussi pour les campagnes du Crimee, du Mexique ou la Guerre de 1870. Dès l'été 1914, les premiers contingents débarquent en métropole. Un an plus tôt, le 14 juillet 1913, les troupes coloniales assistent debout à Longchamp, l'anniversaire du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs sénégalais ayant même reçu, à cette occasion, la Légion d'honneur. Au total, on estime que près de six cents mille soldats coloniaux (français et indiens) ont quitté leurs colonies pour combattre en Europe, sans parler des deux cents mille «*travailleurs coloniaux*», ni de ceux qui sont restés mobilisés dans les colonies.

Certains soldats coloniaux, conscients de la dette de la métropole envers eux après le conflit, soutiennent les revendications assimilacionnistes, et d'autres vont se rallier aux nationalistes étrangers. La venue des «*indigènes*» en France a contribué à changer le regard qu'on portait sur eux et à voir un vivancier souvent qui s'opère dans les représentations de l'empire et de ses habitants. Une importante propagande investit tous les supports (photographies, journaux, livres, films, publicités, affiches, cartes postales, jouets...) et révoque à ses soldats coloniaux une place particulière. L'image du «*brave sauvage*», le «*détaché*» celtique «*Yé bou*», le «*Banania*», se substitue à celle du «*sauvage*», dont il garde pourtant toujours quelques traits. L'image des Négrittes n'est pas modifiée en profondeur et reste anticoloniale. Ils ont contribué à la victoire, ils restent perçus comme un danger potentiel pour la cohésion de l'armée et l'unité de l'empire. Quant aux travailleurs indochinois, on a tendu à les faire participer directement aux premiers combats, l'écoulement des jugesaux a trop faibles. On célébrera bien moins leur participation, comme celle des Anzacs, des Polynésiens, des Réunionnais, des Kanaks et des Négrittes, à la fin de la guerre. Au lendemain du conflit, l'image des «*indigènes*» a évolué en profondeur : la République s'engageait à s'adapter à ces populations et vers une légionne se «*mission civilisatrice*». Désormais les «*indigènes*» sont perçus comme des acteurs de la mise en valeur du domaine colonial, sans une portée visible au service de l'économie.

**BANANIA** - YÉ BON • BANANIA

La tige... Yé bon... il est le héros d'un conte...  
 Banania est un héros...  
 Le héros de la légende...  
 Banania est un héros...  
 Le héros de la légende...  
 Banania est un héros...  
 Le héros de la légende...

**LE GÉNÉRAL CHARLES MANGIN (1864-1931)**

Le général Charles Mangin...  
 Le héros de la légende...  
 Mangin est un héros...  
 Le héros de la légende...  
 Mangin est un héros...  
 Le héros de la légende...



**LA FORCE**

LA FORCE...  
 LA FORCE...  
 LA FORCE...  
 LA FORCE...



“ Partis là-bas, ils sont morts là-bas. Mais aujourd'hui leurs noms revivent. ”

La série Mémoires, témoignages des soldats participants (1972)

# LES « BÂTISSEURS D'EMPIRE »

**À** la fin de la Première Guerre mondiale, Français et Britanniques se partagent l'ancien domaine colonial allemand en recevant « mandat » sur ces territoires. La France prend possession d'une partie du Togo et du Cameroun en Afrique, finalisant ainsi les frontières de son empire. Dans le même temps, la propagande coloniale s'intensifie pour promouvoir l'empire et convaincre les Français du bien-fondé de cette politique de « mise en valeur ». Tous les moyens de promotion (par le texte, l'image, l'exposition ou le cinéma) sont utilisés et c'est tout un univers qui s'imisce dans le quotidien des Français, notamment au lendemain de la crise économique de 1929. L'empire colonial est alors présenté comme la « solution française » pour sortir de la grande dépression et redynamiser l'économie en développant un « marché autarcique ».

Mais cette propagande, orchestrée par la III<sup>e</sup> République, a aussi d'autres objectifs plus politiques et plus diplomatiques. En effet, face à la Société des Nations (SDN) naissante, il convient de légitimer la politique impériale française, mais aussi de répondre à la volonté des colonisés concernant leur indépendance (à l'image de l'Égypte en 1922). Il faut aussi répondre à l'Amérique et au discours du « droit des peuples » du président Woodrow Wilson (1918), contrecarrer le communisme et sa propagande façonnée à Moscou par le Komintern et récuser les revendications coloniales allemandes, à partir de 1933, et italiennes sur la Savoie, Nice et la Tunisie. Tout le discours et la mise en scène propagandiste de ces années charnières s'inscrivent dans ce contexte. Le mythe du soldat investi d'une *morale coloniale* s'impose et l'image du conquérant s'efface derrière celle des « bâtisseurs d'empire », tels Lyautey et Gallieni. Ce sont des « héros » qui font régner la « paix républicaine » dans les colonies, une paix qui justifie la séparation des populations et le code de l'indigénat. Sa force, c'est sa présence ; son autorité, c'est son savoir ; sa légitimité, c'est d'être naturellement un guide. Aux côtés du colon-bâtisseur et du soldat-administrateur, le missionnaire s'affirme comme l'allié naturel de la République outre-mer. L'iconographie s'organise autour de trois figures magistrales, tout en soulignant l'esprit de sacrifice de ces « agents de la foi chrétienne » aux côtés de la République, avec de grandes figures d'édification comme Charles Lavigerie ou Charles de Foucauld en Afrique, André Vacquier ou Jean Cassaigne en Indochine.





**A** la fin de la Première Guerre mondiale, Français et Britanniques se partagent l'ancien domaine colonial allemand en recevant, à mandats sur ces territoires, La France prend possession d'une partie du Togo et du Cameroun africain, réalisant ainsi les frontières de son empire. Dans le même temps, la propagande coloniale s'intensifie pour promouvoir l'empire et convaincre les Français du bien-être de cette politique de « paix en valeur ». Tous les moyens de persuasion (par le texte, l'image, l'audiovisuel ou le cinéma) sont utilisés et c'est tout un univers qui s'émouline dans la quotidienneté des Français, notamment au lendemain de la crise économique de 1929. L'empire colonial est alors présenté comme la solution française à pour sortir de la grande dépression et redynamiser l'économie en développant un « marché asiatique ».

Mais cette propagande, orchestrée par la III<sup>e</sup> République, a aussi d'autres objectifs plus politiques et plus diplomatiques. En effet, face à la Société des Nations (SDN) naissante, il convient de légitimer la politique impériale française, mais aussi de répondre à la volonté des colonisés concernant leur indépendance (à l'image de l'Égypte en 1922). Il faut aussi répondre à l'Amérique et au discours du « droit des peuples » du président Woodrow Wilson (1918), contreractier le communisme et sa propagande façonnée à Moscou par le Komintern et légitimer les revendications nationalistes allemandes, à partir de 1932, et réaffirmer sur le Soudan, Nige et la Tunisie. Tout le discours et la mise en scène propagandiste de ces années charnières s'inscrivent dans ce contexte. Le régime du colon investit d'une morale coloniale l'empire et l'image du colonisateur s'efface derrière celle des « bâtisseurs d'empire », tels Lycautay et Gallieni. Ce sont des « héros » qui font régner le « bon républicain » dans les colonies, une paix qui guide la séparation des populations et le code de l'indigénat. La forme, c'est sa prononciation : une autorité, c'est son savoir, un ingénieur, c'est d'être naturellement un guide. Aux côtés du colon-bâtisseur et du sous-administrateur, le missionnaire s'affirme comme l'élément naturel de la République outre-mer. L'émigration s'organise autour de trois figures majeures (dans un ordre chronologique) : l'esprit de sacrifice de ses « agents de la loi » chrétiens et aux côtés de la République, sont de grandes figures d'éducation comme Charles Lavignac ou Charles de Foucauld en Afrique, André Voisard ou Jean Cassaigne en Indochine.



Une exposition de propagande française sur l'empire colonial. Elle est présentée au Grand Palais de Paris en novembre et décembre 1935. Elle est organisée par le ministère des Colonies et le ministère de l'Éducation nationale. Elle a pour but de promouvoir l'empire colonial et de montrer les réalisations de la France dans ses colonies.



### LE CODE DE L'INDIGÉNAT

Dans les colonies françaises, l'ordre social se concrétise par une réglementation rigoureuse avec le statut indigénat qui définit l'état civil du citoyen politique et économique. Cette catégorie s'applique sur le corps de l'indigène entre les 18 et 25 ans et s'affirme notamment par l'obligation de porter un képi et de porter le képi blanc. Le képi est un symbole de l'indigénat, qui définit le statut indigène. Il est obligatoire pour tous les indigènes français et pour les agents administratifs de l'empire.

**CHARLES DE FOUCAULD (1858-1930)**  
Cet évêque de Tarn-et-Ariège (1909-1910) a 23 ans pour devenir évêque puis être élu évêque de Tarn-et-Ariège. Il a été évêque de Tarn-et-Ariège pendant une dizaine d'années. Il a été évêque de Tarn-et-Ariège pendant une dizaine d'années. Il a été évêque de Tarn-et-Ariège pendant une dizaine d'années.



“ Tous ceux dont la vie s'est consacrée à la politique coloniale peuvent tenir le même langage. Ils ont rempli leur devoir national. ”



# LES APOTHÉOSES IMPÉRIALES

**D**ans l'entre-deux-guerres, les foires, pavillons coloniaux, semaines coloniales et expositions coloniales se multiplient en France. Marseille en 1922, Bordeaux en 1923, Strasbourg en 1924, Grenoble en 1925, Montpellier et La Rochelle en 1927... Les années 20 lancent cette dynamique. Elles mettent en scène le domaine colonial, le célèbrent en tant que territoire pacifié et offrent une image idéalisée de ses richesses et des réalisations de la métropole. La France devient « la plus grande France » aux cent millions d'habitants et les cartes scolaires se teintent de rose pour délivrer ce message auprès des élèves. À la veille de la crise mondiale de 1929, l'empire est désormais perçu comme partie intégrante de la puissance nationale. Être anticolonial, c'est désormais être anti-français.

Cette célébration coloniale atteint son apothéose au début des années 30, avec le Centenaire de la conquête de l'Algérie (1930) et l'Exposition coloniale internationale de 1931 dans le bois de Vincennes, que vont relayer, chaque année, les semaines coloniales, les salons de la France d'outre-mer en 1935 et 1940, le Tricentenaire des Antilles en 1935, mais aussi les pavillons coloniaux de l'Exposition internationale en 1937. Le point d'orgue de cette mise en scène demeure l'exposition en 1931. Placée sous l'autorité du maréchal Hubert Lyautey et inaugurée par le ministre des Colonies Paul Reynaud, elle comptabilise trente-trois millions de tickets vendus (soit huit à neuf millions de visiteurs individuels revenant plusieurs fois) et s'affirme comme une des plus importantes manifestations françaises du XX<sup>e</sup> siècle. Les pavillons des territoires ultramarins de la France, et des autres métropoles, sont répartis sur plus de cent dix hectares. Toutes les populations présentées sont actrices d'une geste coloniale dont les héros (notamment les maréchaux Hubert Lyautey, Joseph Gallieni et Thomas Robert Bugeaud) sont les chefs d'orchestre. Les oppositions à l'exposition sont minoritaires : une contre-exposition est organisée, *La vérité aux colonies*, par le parti communiste français, la Confédération générale du travail unitaire et les surréalistes, mais elle ne comptera que cinq mille visiteurs. La machine propagandiste se dote, en 1932, d'un musée des Colonies installé dans le Palais de la porte Dorée et qui deviendra le musée de la France d'outre-mer en 1935. Dans le même temps, la vie intellectuelle et artistique en France impose un nouveau regard, dont *La Revue nègre* de Joséphine Baker en est l'expression la plus populaire.

APOGÉE

# LES APOTHÉOSES IMPÉRIALES

1922-1940



**D**ans l'entre-deux-guerres, les fêtes, parades coloniales, semaines coloniales et expositions coloniales se multiplient en France : Marseille en 1922, Bordeaux en 1923, Strasbourg en 1924, Grenoble en 1925, Marseilles et La Rochelle en 1927... Les années 20 laissent cette dynamique. Elles marquent en outre le domaine colonial le célèbre et tant que territoire jacobin et offrent une image idéalisée de ses valeurs et des réalisations de la métropole. La France devient « la plus grande France » à six cent millions d'habitants et les cartes scolaires se contentent de roses pour décrire ce message auprès des élèves. À la veille de la crise mondiale de 1929, l'empire est désormais perçu comme partie intégrante de la puissance nationale. Une anecdote, c'est d'ailleurs lors des années 30.

Cette célébration coloniale arrive son apogée au début des années 30, avec la Centenaire de la conquête de l'Algérie (1930) et l'Exposition coloniale internationale de 1931 dans le bois de Vincennes, qui voit chaque année, les semaines coloniales, les salons de la France d'outre-mer en 1935 et 1940, le Tricentenaire des Amériques en 1935, mais aussi les pavillons coloniaux de l'Exposition internationale de 1937. Le plan d'urgence de cinéma nous en donne l'exemple en 1931, Placé sous l'autorité du maréchal Hubert Lytton et inauguré par le ministre des Colonies Paul Reynaud, elle comptabilise trente-trois millions de tickets vendus (soit huit à neuf millions de visiteurs individuellement venant plusieurs fois) et s'affirme comme une des plus importantes manifestations françaises du XX<sup>e</sup> siècle. Les pavillons des territoires ultramarins de la France, et des autres métropoles, sont répartis sur plus de cent dix hectares. Toutes les populations présentes sont attirées d'une geste coloniale dans les lettres (notamment les maréchaux Hubert Lytton, Joseph Gallieni, et Thomas Robert Bugeaud) sont les chefs d'orchestre. Les expositions sont intermédiaires : une contre-exposition est organisée, le musée aux colonies, par le parti communiste français, la Confédération générale de travail unitaire et les syndicalistes, mais elle ne comptera que cinq mille visiteurs. La machine propagandiste se doit, en 1932, d'un musée des Colonies installé dans le Palais de la porte Dorée et qui dévoile la route de la France d'occident en 1935. Dans le même temps, la se médiocrité et artistique en France impose un nouveau regard, donc *La Revue nègre* de Joséphine Baker en est l'expression la plus populaire.

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS EN 1930



**LA REVUE NÈGRE DE JOSÉPHINE BAKER**

En 1925, la journaliste et écrivaine Josephine Baker crée la revue culturelle *La Revue nègre*, dans le but de promouvoir la culture africaine et de promouvoir la culture africaine. Elle est la première revue française de ce genre, et elle a été fondée par Josephine Baker, une artiste et écrivaine française. Elle a été fondée à Paris en 1925.

**LE MARÉCHAL HUBERT LYTON (1854-1934)**

Maréchal par le décret de la France contre la France en 1912, le général Hubert Lyton, ministre de la Guerre de 1912 à 1917, est le ministre responsable de la France pendant la guerre. Il a été ministre de la Guerre pendant la guerre de 1914-1918.



“ La colonisation est le plus grand fait de l'histoire. Jamais, chez nous, l'élan de la pensée et son jaillissement n'ont été plus puissants qu'aujourd'hui. ”

Paul Reynaud, inauguration de l'Exposition coloniale internationale (1931)



# PROPAGANDE & OPPOSITION

**A**u-delà des grandes manifestations officielles de l'entre-deux-guerres, le monde colonial influence la société française à travers une multitude d'objets du quotidien ; c'est ce que l'on appelle le « bain colonial ». Pour les adultes, les vecteurs principaux de cette imagerie coloniale au quotidien sont les timbres, les billets de banque, les cartes postales, l'architecture, le mobilier ou la publicité (les bonbons *Chocorêve*, les culottes *Petit Nègre* et *Félix Potin* et son chocolat « *battu et content* » en sont des exemples quotidiennement visibles). Les jeunes Français se passionnent pour les bandes dessinées et découvrent l'empire colonial avec les images glissées dans les tablettes de chocolat *Meunier* ou *Suchard*, les découpages offerts par les *Grands Magasins du Louvre* ou du *Bon Marché*, les figurines en plomb et en carton de tirailleurs et de spahis ou les jeux qui suivent de près l'« aventure coloniale ». Le cinéma devient un vecteur de promotion majeur de l'idée coloniale à la fin des années 20, aux côtés des rubriques coloniales dans la grande presse, de la presse spécialisée, du roman ou des stands de propagande dans les foires locales. Dans ce contexte, l'Agence des colonies et les services de l'État utilisent tous les supports de discours et d'imaginaires dans l'objectif de convaincre les Français du bien-fondé de la politique coloniale.

Dans le même mouvement, la contestation de la colonisation se développe et se structure au sein du monde colonial, et c'est en Indochine et au Maghreb qu'on trouve les premiers mouvements anticolonialistes locaux. Dans les colonies, la contestation prend d'abord la forme de revendications égalitaires, mais face à la réticence des autorités coloniales à tout changement, les contestations se transforment en révoltes : guerre du Rif au Maroc entre 1921 et 1926, révoltes en Syrie et au Liban en 1925, soulèvement des tirailleurs de la garnison de Yên Bái en Indochine en 1930... Les mouvements nationalistes se radicalisent en mouvements indépendantistes et les leaders nationalistes viennent s'opposer à la galerie des *héros coloniaux* : Hô Chi Minh et le général Vo Nguyễn Giap en Indochine, Ferhat Abbas, l'émir Khaled ou Messali Hadj en Afrique du Nord. L'Afrique subsaharienne et les Antilles ne sont pas en reste avec des activistes comme Lamine Senghor, Tiemoko Garan Kouyaté, Camille Sainte-Rose, Jean Price-Mars ou Aimé Césaire. On leur oppose alors les élus et députés des outre-mer, ainsi que la politique d'assimilation de la France.



**A**près des grandes manifestations officielles de l'entre-deux-guerres, le monde colonial influence la société française à travers une multitude d'objets du quotidien : c'est ce que l'on appelle le « bain colonial ». Pour les salons, les vêtements privilégiés de cette époque renvoient au quotidien sous les tropiques, les billets de banque, les cartes postales, l'architecture, le mobilier ou la production des bouillottes. D'opportunistes, les colonistes, Petit Tanguy et l'École Flou et son école de l'été et surtout à un sort des colonies quotidiennement vécues. Les jeunes Français se passionnent pour les bandes dessinées et découvrent l'empire colonial avec les images glorieuses dans les tableaux du choosier Mureau ou Sachet, les déjeuners offerts par les Gendys Magloire du Laune ou du Bar Alerte, les figurines en plâtre et en carton de tousjours et de sports ou les jeux qui suivent de près l'aventure coloniale. Le cinéma devient un vecteur de promotion majeur de l'idée coloniale à la fin des années 20, aux côtés des rubriques coloniales dans la grande presse, de la presse spécialisée, du roman ou des tracts de propagande dans les foires locales. Dès ce moment, l'Agence des colonies et les services de l'État utilisent tous les supports de discours et d'émigration dans l'objectif de convaincre les Français du bien-fondé de la politique coloniale.

Dans le même mouvement, la connexion de la colonisation se développe et se structure au sein du monde colonial, et c'est en Indochine et au Maghreb qu'on trouve les premiers mouvements anticolonialistes locaux. Dans les colonies, la connexion prend d'abord la forme de revendications agricoles, mais face à la réticence des autorités coloniales à tout changement, les contestations se transforment en révoltes : guerre du M au Maroc entre 1921 et 1926, révoltes au Soudan et au Liban en 1921, soulèvement des tirailleurs de la garnison de Yeu-Sa en Indochine en 1920... Les mouvements nationalistes se radicalisent en mouvements indépendantistes et les leaders nationalistes viennent s'opposer à la police des lieux coloniaux : Ho Chi Minh et le général Vu Nguyen Giap en Indochine, Ferhat Abbas, Tamez Khaled ou Messali Hadj au Sahara du Nord, L'Afrique subsaharienne et les Amériques ne sont pas en reste avec des activistes comme Lemme Sangha, Tsimoko Gassan Kouyaté, Caville Sissou, Roux, Jean Pons-Martin ou Aimé Césaire. On leur oppose alors les élites et députés des outre-mer, ainsi que la politique d'assimilation de la France.



**ÉLUS ET DÉPUTÉS DES OUTRE-MER**

De nombreux élus ont influencé l'attitude de la III<sup>e</sup> République. Ainsi le député du Sénégal Gaston Guillaumont, député du Gabon et de la Guinée Guyane au Sénat, Guillaumont à Saint-Denis, député de la Martinique, André Delbecq (devenu sénateur) et Paul Guillaumont en 1920, député qui se fit connaître le 14 juillet 1920, député de la Martinique Paul Guillaumont (1921), député de la Guadeloupe Paul Guillaumont (1922).

**HÔ CHI MINH (1890-1969)**

C'est en France qu'il commence à militer au début des années 20. Il se lie à la jeunesse française partant au combat en Syrie et se rapproche des intellectuels, notamment marxistes et communistes. Lors d'une conférence internationale contre le colonialisme organisée en Belgique, en 1920, il fonde le parti communiste vietnamite. Ce n'est qu'en 1941, après quatre ans d'exil, qu'il revient au Vietnam et qu'il conduit la révolution jusqu'à l'indépendance du Vietnam.



“ Quel démon m'a poussé en Afrique ? [...] J'étais tranquille. À présent, je sais : je dois parler. ”

Aimé Césaire, Discours sur le Colonialisme (1950)



# L'ENJEU IMPÉRIAL

**A** partir de 1936, les tensions internationales font du domaine colonial français un enjeu considérable, Hitler réclamant la restitution des anciennes colonies allemandes et Mussolini revendiquant certaines parties de l'empire français. Les troupes coloniales viennent des quatre coins de l'empire : Africains, Malgaches, Réunionnais, Caribéens, Indochinois... Les combattants venus d'Afrique du nord, surtout, sont l'objet de nombreux reportages qui vantent cette « force nouvelle » capable de vaincre l'Allemagne. Ce discours est omniprésent lors du Salon de la France d'outre-mer (1940) organisé à Paris. Quarante régiments venus d'Afrique du Nord, soit près de quatre-vingt mille hommes, sont finalement engagés sur le front français en mai et juin 1940. Dès les premiers combats, leur héroïsme entre dans la légende militaire, mais ils n'empêchent pas la défaite de juin 1940.

Après la signature de l'armistice (22 juin 1940), les possessions impériales françaises sont amputées suite au ralliement de l'A-ÉF à la France libre et, en 1942, lors du débarquement des Alliés en Afrique du Nord. Sous l'Occupation, le régime de Vichy poursuit une politique impériale paternaliste, technocratique et empreinte de ségrégation raciale. L'empire, sous l'égide de Gaston Joseph, le directeur des Affaires politiques du ministère des Colonies, est alors au centre des préoccupations. Le domaine colonial, c'est la garantie que la « France éternelle » demeurera après le présent chaos. Le gouvernement de Vichy use alors d'un imposant programme de propagande et utilise tous les vecteurs de communication disponibles. Même les foires et les expositions continuent, notamment le Train-exposition des Colonies qui présente une exposition coloniale de gare en gare de 1941 à 1944.

Les Forces françaises libres (FFL) du général de Gaulle placent également leurs espoirs dans l'empire, car celui-ci représente une base de reconquête possible de la métropole. La fusion des FFL et de l'armée d'Afrique est réalisée en 1942. Elle constituera le fer de lance de la reconquête du territoire national, notamment lors du débarquement d'août 1944 en Provence. Mais les espoirs, notamment ceux suscités par la conférence de Brazzaville (janvier-février 1944), sont rapidement déçus ; les autorités françaises répriment brutalement les mouvements revendicatifs comme à Thiaroye au Sénégal, à Sétif, Guelma et Kherrata en Algérie, et envoient l'armée en Indochine en 1945-1946. À l'heure de la victoire face à l'Axe, la lutte pour les indépendances commence.

A POGÉE

# L'ENJEU IMPÉRIAL

1940-1945



**A** partir de 1936, les tensions internationales font du domaine colonial français un enjeu considérable. Majoritairement la reconnaissance des souverainetés coloniales allemandes et Mussolini revendiquent certaines parties de l'empire français. Les troupes coloniales soutiennent des quatre coins de l'empire : Afrique, Malgaches, Réunionnais, Caraïbéens, Indochinois... Les combattants venus d'Afrique du Nord surtout, sont l'objet de nombreux reportages qui tentent comme « force nouvelle » capable de vaincre l'Achiméisme. Ce discours est organisé lors du Salon de la France d'outre-mer (1940) organisé à Paris. Quarante régiments venus d'Afrique du Nord, soit près de quatre-vingt mille hommes, sont finalement engagés sur le front français en mai et juin 1940. Dès les premiers combats, leur héroïsme ouvre dans la légende militaire, mais ils n'empêchent pas le défilé de juin 1940.

Après la signature de l'armistice (22 juin 1940), les possessions impériales françaises sont réparties entre le régime de Vichy et la France libre et, en 1942, lors du débarquement des Alliés en Afrique du Nord Sous l'Occupation, le régime de Vichy poursuit une politique impériale paramilitaire, raciste et entreprise de ségrégation raciale. L'empire, sous l'égide de Gaston Joseph, le directeur des Affaires indiennes du ministère des Colonies, est alors au centre des préférences. Le domaine colonial, c'est le paradis qui la « France d'outre-mer » donnera après la période noire. Le gouvernement de Vichy mise alors sur un important programme de propagande et utilise tous les vecteurs de communication disponibles. Même les films et les expositions commencent, notamment le Train-exposition des Colonies qui présente une exposition coloniale de gare en gare de 1941 à 1944.

Les Forces françaises libres (FFL) du général de Gaulle plaident également leurs espères dans l'empire, car celui-ci représente une base de rassemblement possible de la métropole. La fusion des FFL et de l'armée d'Afrique est réalisée en 1942. Elle constitue le fer de lance de la reconquête du territoire national, notamment lors du débarquement de août 1944 en Provence. Mais les espères, notamment ceux associés par la colonisation de Brazzaville (janvier-février 1944), sont rapidement déçus : les armées françaises ne peuvent briser les mouvements indépendantistes comme à Thiaroye au Sénégal, à Sétif, Constant et Khennoua en Algérie, et amènent l'armée en Indochine en 1945-1946. A Thiaroye de la victoire face à l'AAI, la lutte pour les indépendances commence.



**TRAIN-EXPOSITION DES COLONIES**

Cette manifestation de propagande de genre spectacle scénarisée par le secrétaire d'Etat aux Colonies Pierre Laval, du Salon de la France d'outre-mer (SOFOM) puis de la Guerre Impériale (1942) et du Salon (1943-1944) sous l'égide de la Ligue maritime coloniale (LMC), illustre la France de gare en gare, sa main-d'œuvre humaine unique, ses richesses, ses ressources. Elle présente les produits coloniaux et leurs usages, l'économie... et met en scène un public nombreux, surtout les enfants, et contribue à la glorification de l'unité impériale.



**GASTON JOSEPH (1884-1977)**

Après une vie de journaliste de la France d'outre-mer, il rejoint une carrière administrative en 1920. En 1932, il rejoint le Général de Gaulle ministre coloniale pour son comité d'Etat, avec son « Plan Noir » défilé en 1934 ainsi que, à l'époque, la direction des Affaires indiennes du ministère des Colonies. L'armistice signé, il devient Vichy et rejoint les Forces armées françaises. Le 22 septembre 1943, lors de la tentative de débarquement à Sétif.



“ Nous nous sommes battus pour la France comme si elle était notre patrie. ”

Alain Fichet, soldat au 6<sup>e</sup> RTI (25 août 1942).



# L'UNION FRANÇAISE

**L**a Seconde Guerre mondiale marque une rupture en Europe, comme dans les territoires ultramarins : l'anticolonialisme affiché des États-Unis et de l'URSS, la charte des Nations unies qui a inscrit en 1945 le « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* », la tribune offerte par l'ONU aux pays nouvellement indépendants comme l'Inde en 1947 et l'Indonésie en 1949, le renforcement des partis nationalistes dans toutes les colonies françaises... contribuent à la fragilisation du système colonial. Dans ce contexte, la France (comme la Belgique ou le Portugal) s'engage, malgré plusieurs réformes coloniales importantes, dans une longue période de conflits outre-mer. Le 8 mai 1945 tout bascule. Le jour de la victoire sur le nazisme, des émeutes éclatent dans le Constantinois en Algérie. La répression est immédiate et on compte plusieurs milliers de morts. Un an et demi plus tard, la guerre d'Indochine atteint son point de non-retour avec l'insurrection de Hanoï, en décembre 1946. Quelques mois plus tard, en mars 1947, c'est l'embrasement à Madagascar et la répression va durer dix-huit mois. On entre dans le temps des décolonisations. Dans le même temps, en 1946, les « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion) connaissent la départementalisation.

Le concept de la supériorité de la métropole sur les colonies a été ébranlé par le choc de la guerre. Mais les réformes annoncées lors de la conférence de Brazzaville (janvier-février 1944) se limitent finalement à un replâtrage impérial de façade : avec la mise en place de plans de développement économique et d'infrastructures (FIDES), la suppression du *code de l'indigénat* et du travail forcé, sans oublier l'octroi graduel de droits électoraux aux populations colonisées. Il faudra attendre 1956 pour que la loi-cadre Defferre fasse entrevoir l'indépendance pour les seules colonies d'Afrique noire et de Madagascar. Si des images paternalistes subsistent dans la propagande impériale, les images de l'Agence économique de la France d'outre-mer abandonnent désormais toute référence raciale explicite et montrent les « sujets coloniaux » comme des acteurs du développement économique. Dans le même temps, une nouvelle génération d'élus et d'intellectuels impose une réelle présence politique et intellectuelle, à l'image de Ferhat Abbas, Messali Hadj, Aimé Césaire, Amadou Lamine-Guèye, Léopold Sédar Senghor, Gaston Monnerville, Félix Houphouët-Boigny ou Hô Chi Minh, obligeant les autorités françaises à un grand écart permanent entre volontés de réformes et répressions outre-mer.



# INDÉPENDANCES L'UNION FRANÇAISE

1945-1960



**L**a Seconde Guerre mondiale marque une rupture en Europe, comme dans les territoires ultramarins. L'indépendance accordée des États-Unis et de l'URSS, la chute des Nations Unies qui a insisté en 1945 sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la tribune offerte par l'ONU aux pays nouvellement indépendants ont permis l'acte de 1947 et l'indépendance en 1959, le renforcement des partis nationalistes dans toutes les colonies françaises... contribuèrent à la liquidation du système colonial. D'ici ce contexte, la France (comme la Belgique ou le Portugal) a engagé, malgré plusieurs réformes coloniales importantes, dans une longue période de conflits outre-mer. Le 8 mai 1945 tout était joué. Le jour de la victoire sur le nazisme, des émeutes éclatèrent dans le Constantinois en Algérie. La répression est immédiate et on compte plusieurs milliers de morts. Un an et demi plus tard, la guerre d'Indochine atteint son point de non-retour avec l'insurrection de Hanoi, le 20 décembre 1946. Quelques mois plus tard, en mars 1947, c'est l'embarquement à Madagascar et la répression va durer dix-huit mois. On entre dans le temps des décolonisations. Dans le même temps, en 1946, les « quatre coloniaux » (Guinée-Bissau, Martinique, Guyane et La Réunion) commencent la départementalisation.

Le concept de la supériorité de la métropole sur les colonies a été ébranlé par le choc de la guerre. Mais les réformes annoncées lors de la conférence de Brazzaville (janvier-février 1944) se limitent finalement à un régime impérial de façade avec la mise en place de plans de développement économique et d'infrastructures (FIDES), la suppression du code de l'indigène et du travail forcé, sans oublier l'accès graduel de droits électoraux aux populations coloniales. Si l'assemblée 1954 pour que le loi-cadre Defferre fasse avancer l'indépendance pour les autres colonies d'Afrique noire et de Madagascar, si des images post-révoltes éclatèrent dans la propagande impériale, les images de l'Agence économique de la France d'outre-mer abandonnent désormais toute référence raciale explicite et montrent les sujets coloniaux à comme des acteurs du développement économique. Dans le même temps, une nouvelle génération d'étus et d'intellectuels impose une réelle présence politique et intellectuelle, à l'image de Ferdinand Aliou, Messali Hadj, Aimé Césaire, Amadou Lamine Gueye, Léopold Sédar Senghor, Gaston Monnerville, Félix Houphouët-Boigny ou Ndi Dié Niello, valant ainsi les autorités françaises à un grand écart permanent entre soutiens de la réforme et répression coloniale.

## AIME CÉSAIRE (1913-2000)

Écrivain, il revient dans les années 30, le lycée Louis le Grand à Paris où il a fait de nombreux contacts. En 1934, au contact de Léopold Sédar Senghor, en 1934, de l'arrivée de Jean-Paul Sartre à la Sorbonne la forme de « négritude ». En 1942, il est élu membre de l'Union Française, puis député européen du PCF. Il sera le rapporteur de la loi du 27 mars 1952 qui reconnaît les « nouvelles colonies » et l'indépendance de la Guinée, en 1958, avec l'instauration de la départementalisation qui marque définitivement la fin de l'indépendance de ce pays africain.



## DÉPARTEMENTALISATION



Le loi du 27 mars 1952, qui porte la création des guinées et autres colonies, est l'acte de la reconnaissance des territoires d'outre-mer comme départements de la République. Elle est l'œuvre de Léopold Sédar Senghor, député de l'Assemblée nationale, et de Gaston Monnerville, député de la Réunion. Elle est l'acte de la reconnaissance des territoires d'outre-mer comme départements de la République. Elle est l'œuvre de Léopold Sédar Senghor, député de l'Assemblée nationale, et de Gaston Monnerville, député de la Réunion. Elle est l'acte de la reconnaissance des territoires d'outre-mer comme départements de la République.



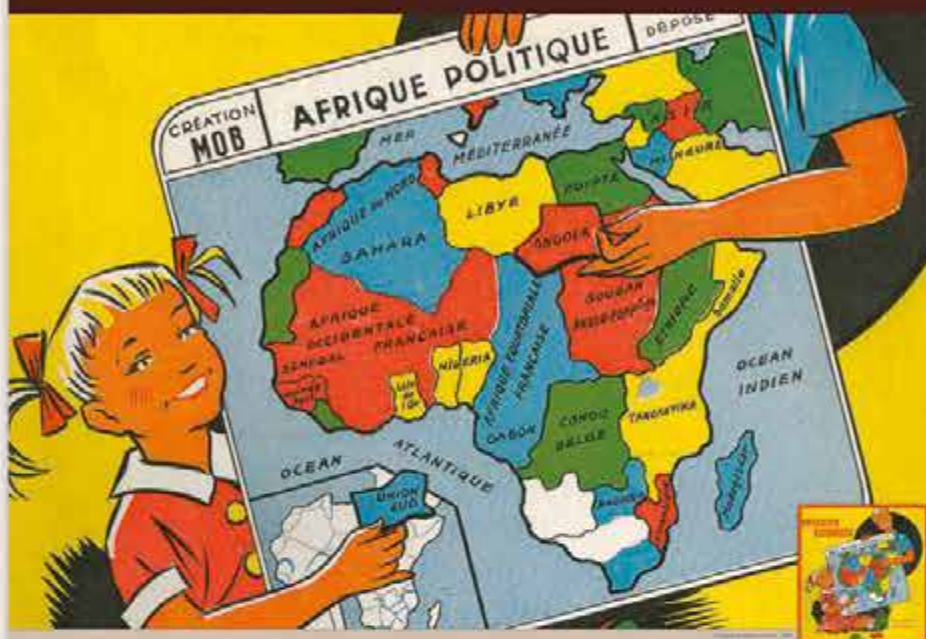
“ Après la fraternité et la liberté, nous venons vous demander l'égalité devant la loi, l'égalité des droits. ”

Séverin Moutonville (1946)

# MISE EN VALEUR ÉCONOMIQUE

**À** partir de 1945, le discours colonial devient un discours d'autojustification. La propagande magnifie les progrès économiques et sociaux ainsi que les programmes d'infrastructures et sanitaires, dont les colonisés seraient les principaux bénéficiaires. La IV<sup>e</sup> République élabore des plans mettant en place une politique d'équipements publics qui doit permettre d'attirer les capitaux privés grâce à des conditions de transports et de crédits favorables. À partir de 1952-1953, les moyens mis en œuvre sont en net recul et la machine est quasi à l'arrêt en 1957, au moment de l'application de la loi-cadre Defferre (adoptée le 23 juin 1956). Le bilan est médiocre, malgré des investissements conséquents.

Une intense propagande, utilisant l'image, met en scène la valorisation du domaine colonial. L'idée de progrès succède, graduellement, à la notion de « mission civilisatrice » de la métropole. Pour soutenir le nouveau discours économique sur l'Union française, la photographie devient, à partir de 1945, le principal support imagé de la propagande orchestrée par l'Agence économique de la France d'outre-mer. Les plus grands photographes du temps sont mobilisés, comme François Kollar, Germaine Krull, André Martin, Bernard Lembezat, Pierre Verger, Léon Herschritt ou Claude Sauvageot. Plusieurs missions photographiques et cinématographiques sont ainsi organisées dans les colonies, permettant ainsi à l'Agence de disposer de milliers d'images. L'exotisme imprègne toujours la production iconographique, notamment les affiches de tourisme, le cinéma colonial ou les illustrés pour la jeunesse. Mais, la multiplication des illustrations sur la « mise en valeur » du continent modèle une nouvelle image des colonisés, au service du développement de « leur » pays. Les Français peinent à se mobiliser sur ces enjeux, comme le montrent plusieurs sondages de l'époque, et une note en décembre 1950 souligne la nécessité de renouveler l'action de propagande : « *Au grand public convient une documentation de vulgarisation [...], l'opinion spécialisée demande des précisions plus poussées, des explications plus techniques.* » Dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Union française demeure sous-équipée et les réformes ont, globalement, échoué. C'est dans ce contexte que la critique envers le colonialisme se radicalise et que les milieux d'affaires se détournent de l'empire ; un mouvement d'opinion d'idée nommé « cartiérisme » que résumera la célèbre phrase du député Jean Montalat, qui dit « *préférer la Corrèze au Zambèze* ».



À partir de 1945, le discours colonial devient un discours d'autojustification. La propagande magnifie les progrès économiques et sociaux ainsi que les programmes d'infrastructures et scolaires, dont les colonies seraient les principales bénéficiaires. La IV<sup>e</sup> République envoie des plans et met en place une politique d'équipements publics qui doit permettre d'attirer les capitaux privés grâce à des conditions de transports et de crédits favorables. À partir de 1951-1953, les hommes ont dû ouvrir leurs sacs rouillés et la machine, s'il quasi à l'arrêt en 1957, au moment de l'application de la loi-cadre Defferre (adoptée le 23 juin 1954). Le bilan est mitigé, malgré des investissements conséquents. Une immense propagande, utilisant l'image, met en scène la valorisation du domaine colonial. L'idée de progrès succède, pratiquement, à la notion de « mission civilisatrice » de la métropole. Pour soutenir le nouveau discours économique sur l'Union française, le photographe devient, à partir de 1945, le principal support image de la propagande orchestrée par l'Agence économique de la France et outre-mer. Les plus grands photographes de leur temps sont mobilisés, comme François Kollar, Germain Kröll, André Martin, Bernard Lambert, Pierre Vergès, Léon Herzog et Claude Sauvageon. Plusieurs missions photographiques et cinématographiques sont ainsi envoyées dans les colonies, permettant ainsi à l'Agence de disposer de milliers d'images. L'agence impregne toujours la production iconographique, notamment les affiches de tourisme, le cinéma colonial qui les illustre pour la jeunesse. Mais, la multiplication des illustrations sur la « mise en valeur » du territoire modifie une nouvelle image des colonies, au service du développement de « leur » pays. Les Français pensent à se mobiliser sur une région, comme le montrent plusieurs sondages de l'époque, et ont recueilli en décembre 1950 soulignant la nécessité de renouveler l'action de propagande : « Au grand public, comme une documentation de vulgarisation [...] l'opinion s'accroît de manière de plus en plus positive, des expéditions plus techniques. Or, dès après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Union française demeure sous-équipée et les réformes ont, globalement, échoué. C'est dans ce contexte que la critique envers le colonialisme se radicalise et que les milieux d'affaires se détachent de l'empire ; un représentant d'opinion d'élite incarne « cartésienne » que résumera la célèbre phrase du député Jean Monnet, qui dit « préférer le Congo au Zambéze ».



**SONDAGES**

En 1948, l'Institut national de la statistique réalise un sondage sur les Français et les territoires d'outre-mer. 91 % des Français se déclarent satisfaits de leur situation. 81 % croient que la France doit garder ses colonies. 80 % déclarent vouloir vivre en France en 1950. 85 % déclarent que la France peut à elle seule assurer le développement de l'Afrique. 83 % des Français déclarent aimer la France. 80 % déclarent aimer la France. 80 % déclarent aimer la France.

**FRANÇOIS KOLLAR (1904-1976)**

En 1953, l'Agence économique de la France d'outre-mer demande à la grande photographie d'appuyer sur les réalisations techniques et les progrès de l'Union française. Un rapport de propagande est envoyé au moment où le régime de l'empire colonial décline. François Kollar travaille sur le thème de l'Union française. Il réalise des photos de l'Afrique et de l'Asie. Il réalise des photos de l'Afrique et de l'Asie. Il réalise des photos de l'Afrique et de l'Asie.



“ L'Afrique française est devenue un vaste chantier, et je vois qu'on peut envisager l'avenir avec optimisme. ”

François Mitterrand, 24 mai 1954, discours devant la Ligue nationale d'industrialistes (1951).

# GUERRES & DÉCOLONISATIONS

**L**a période (1945-1962) voit se succéder trois guerres coloniales, en Indochine, en Algérie et au Cameroun. La répression est une réponse systématique à toutes les demandes de réformes politiques ou indépendantistes aux quatre coins de l'Union française ; une situation que dénoncent d'ailleurs des intellectuels, comme Albert Camus. Mais c'est le choc de la défaite de Diên Biên Phu en 1954 et l'affaire de Suez en 1956 qui marquent pour l'opinion la fin de « l'épopée coloniale de la France ». La guerre d'Algérie (1954-1962) s'accompagne d'images dans la presse qui relatent sans fard les violences et provoquent un véritable choc dans l'opinion : la fiction impériale vacille, encore malmenée avec le départ des appelés. Les réformes engagées par Charles de Gaulle en 1958 en Algérie, reprenant l'essentiel de la loi-cadre à travers le plan Constantine, arrivent trop tard.

Depuis 1945, les discussions ont été lancées en France quant au statut de l'Union française. En 1958, force est de constater qu'elle a vécu et le référendum sur la Communauté porte sur le maintien ou non de chaque territoire d'Afrique noire dans le cadre français. Ce référendum permet provisoirement le maintien de l'ensemble colonial en Afrique noire (seule la Guinée demande l'indépendance). La guerre d'Algérie entraîne la fin de la IV<sup>e</sup> République en 1958 et, le 17 octobre 1961, la répression brutale de la manifestation du FLN à Paris fait plusieurs dizaines de morts. Le 8 février 1962, c'est une manifestation contre l'Organisation de l'armée secrète (OAS) qui fait neuf morts. Le 8 avril 1962, un référendum donne une majorité de « oui » (à plus de 90 %) à la séparation entre la France et l'Algérie. L'édifice impérial s'écroule. En quinze ans, la France a perdu le contrôle de la quasi-totalité de son empire. Toutefois, les indépendances sont acquises selon des modalités différentes : négociées au Maroc avec l'Istiqlal et en Tunisie avec le Néo-Destour ; conflictuelles en Algérie avec le Front de libération nationale (FLN) ou au Cameroun avec l'Union des populations du Cameroun (UPC) ; octroyées en Afrique de l'Ouest (hormis la Guinée) et équatoriale malgré les révoltes en Haute-Volta et en Côte d'Ivoire ; dans l'urgence et violentes au Viêt-nam, au Cambodge ou à Madagascar ; institutionnelles avec les statuts spécifiques dans les « vieilles colonies », à Djibouti, en Polynésie ou en Nouvelle-Calédonie. Avec les décolonisations, ce sont plus d'un million et demi de « rapatriés » venant du Liban, d'Indochine ou d'Afrique du Nord qui arrivent dans l'Hexagone.



LA COMMUNAUTÉ

La Communauté est instituée par la Constitution de 4 octobre 1958, entrée dans sa phase ultime et dernière par référendum. Elle comprend les États de l'ancienne Afrique française (Sénégal et le Gabon) formant la Communauté de base, la République algérienne (transitionnelle), la République du Cameroun, la République sénégalaise, la République de Côte d'Ivoire, la République du Niger, les États de l'ancienne Afrique française (Algérie, la République de Tunisie, le Maroc) ainsi que la République fédérale d'Allemagne.

ALBERT CAMUS (1913-1959)

Né en Algérie, ce philosophe s'engage avec une violence dans le conflit algérien et se trouve hostile au Front national. Son engagement à partir de la journal L'Express en 1957... et surtout l'essai, sans précédent, d'opinion sur le conflit algérien, publié dans le journal L'Express, lui valent le prix Nobel de littérature en 1957.



La période (1945-1962) voit se succéder trois guerres coloniales, en Indochine, en Algérie et au Cameroun. La répression est une réponse systématique à toutes les demandes de réformes politiques ou indépendantistes, aux quatre coins de l'Union française (une situation que dénoncent d'ailleurs des intellectuels, comme Albert Camus. Plus c'est le choc de la déroute de Dien Bien Phu en 1954 et l'effort de Suix en 1956 qui marquent pour l'opinion la fin de l'époque coloniale de la France. La guerre d'Algérie (1954-1962) s'accompagne d'images de la presse qui résistent sans tarder les victoires et provoquent un véritable choc dans l'opinion : la fiction impériale vieillie, encore renforcée avec le départ des appareils. Les réformes engagées par Charles de Gaulle en 1958 en Algérie, représentent l'aboutissement de la loi-cadre à travers le plan Constantine, arrivent trop tard. Depuis 1945, les discussions ont été menées en France, quant au statut de l'Union française. En 1958, force est de constater qu'elle a vécu et le référendum sur la Communauté porte sur le maintien ou non de chaque territoire d'Afrique noire dans le cadre français. Ce référendum permet pratiquement le maintien de l'Assemblée coloniale en Afrique noire (sauf la Guinée demande l'indépendance) : La guerre d'Algérie entraîne la fin de la 6<sup>e</sup> République en 1958 et le 17 octobre 1961, la répression menée de la manifestation du FLN à Paris, les plusieurs dizaines de morts. Le 8 février 1962, c'est une manifestation contre l'Organisation de l'armée secrète (OAS) qui fait neuf morts. Le 8 avril 1962, un référendum donne une majorité de « oui » (à plus de 90 %) à la séparation entre la France et l'Algérie. L'édifice impérial s'effondre. En quinze ans, la France a perdu du contrôle de la quasi-totalité de son empire. Toutefois, les indépendances sont acquises selon des modalités différentes : négociation au Maroc avec l'Algérie et en Tunisie avec le Néo-Destour ; conflits armés en Algérie avec le Front de libération nationale (FLN) ou au Cameroun avec l'Union des populations du Cameroun (UPC), occupées en Afrique de l'Ouest (Guinée, la Guinée) et équatoriale malgré les révoltes en Haute-Volta et en Côte d'Ivoire ; dans l'urgence des révoltes au Vietnam, au Cambodge ou à Madagascar ; institutionnelles avec les statuts spécifiques dans les « vieilles colonies », à Djibouti, en Polynésie ou en Nouvelle-Calédonie. Avant les désamortissements, on ne peut d'ailleurs en dire de « républicains » comme du Liban, d'Indochine ou d'Afrique du Nord qui arrivent dans l'Hexagone.

“ Sans l'Algérie et sans l'Afrique française, que deviendrait notre pays ? ”

Édité par Fernand Braudel (1958)



# IMMIGRATION & OUTRE-MER

**A**vec les indépendances, l'empire colonial disparaît progressivement du quotidien des Français, des manuels scolaires et des discours politiques, sauf au sein du Front national qui se veut, au milieu des années 70, l'héritier de l'*Algérie française*. Le ministère de la France d'outre-mer devient celui de la Coopération et les territoires ultramarins sont désormais administrés par un ministère ou secrétariat d'État spécifique. Commence l'histoire des immigrations postcoloniales en provenance d'Afrique, d'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient et des Dom-Tom, qui avaient connu leurs prémices dans les années d'entre-deux-guerres. En 1963, le Bumidom, agence d'État chargée d'organiser l'immigration en provenance des Antilles puis de la Réunion, est mis en place. En parallèle, l'immigration africaine et maghrébine s'organise selon des accords binationaux et fournit de la main-d'œuvre aux industries durant cette période de forte croissance (1965-1974). À ces flux migratoires s'ajoutent ceux venus de l'ex-Indochine — auxquels s'ajoutent les *boat-people* fuyant le régime des Khmers rouges au Cambodge —, et du Moyen-Orient (avec la crise libanaise dans les années 80). Autant de vagues spécifiques qui se superposent aux retours des « rapatriés » et des harkis.

Dans ce panorama postcolonial, la diversité propre aux outre-mer, répartis sur tous les océans, est souvent oubliée. C'est pourtant une composante majeure de la France. Aujourd'hui, la France possède toujours un important domaine ultramarin et exerce une influence politique et économique dans plusieurs zones de son ex-empire, à travers la coopération ou la francophonie. Depuis la révision constitutionnelle de 2003, il existe quatre types de collectivités territoriales outre-mer : les départements et régions d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et, depuis 2011, Mayotte), les collectivités d'outre-mer (dont la Polynésie française et Wallis-et-Futuna), la collectivité de la Nouvelle-Calédonie et les terres australes et antarctiques françaises. Les revendications indépendantistes n'ont jamais quitté le débat politique dans ces territoires depuis 1946 et les mouvements autonomistes ont été sévèrement réprimés dans les années 60-70. Mais, c'est en Nouvelle-Calédonie où le conflit et le débat ont été les plus vifs, débat notamment incarné par Jean-Marie Tjibaou. Immigration postcoloniale, présence ultramarine, politique de coopération et francophonie sont autant d'héritages du passé colonial qui s'inscrivent désormais dans le présent de la France du XXI<sup>e</sup> siècle.



**A**vec les indépendances, l'empire colonial disparaît progressivement du territoire des Français, des marchés coloniaux et des discours politiques, sauf au sein du Front national qui se veut, au milieu des années 70, l'héritier de l'Algérie française. Le ministère de la France d'outre-mer devient celui de la Coopération et les territoires ultramarins sont désormais administrés par un ministère du territoire et d'équipement. C'est aussi l'époque des migrations postcoloniales en provenance d'Afrique, d'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient et des Caraïbes, qui avaient connu leurs premières vagues les années d'entre-deux-guerres. En 1963, le Bundestag, agencé à l'étranger, charge d'organiser l'immigration en provenance des Antilles puis de la Réunion, et enfin du Maroc. En parallèle, l'immigration africaine se multiplie et s'organise selon des accords bilatéraux au profit de la main-d'œuvre aux industries durant une période de forte croissance (1963-1974). À ces flux migratoires s'ajoutent ceux venus de l'ex-Indochine — auxquels s'ajoutent les Hongrois ayant le régime des Khmers rouges au Cambodge — et du Moyen-Orient (avec la crise libanaise dans les années 80). Autant de vagues spécifiques qui se superposent aux retours des « rapatriés » et des harkis.

Dans ce panorama postcolonial, la diversité prône aux outre-mer, regard sur tout les océans, est souvent oubliée. C'est pourtant une composante majeure de la France. Aujourd'hui, la France possède toujours un important domaine ultramarin et exerce une influence politique et économique dans plusieurs zones de son territoire. À travers la coopération ou la francophonie. Depuis la révision constitutionnelle de 2003, il existe quatre types de collectivités territoriales outre-mer : les départements et régions d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et, depuis 2011, Mayotte), les collectivités d'outre-mer (dont la Polynésie française et Wallis-et-Futuna), la collectivité de la Nouvelle-Calédonie et ses terres associées et artistiques françaises. Les revendications indépendantistes n'ont jamais quitté le débat politique dans ces territoires depuis 1968 et les mouvements autonomistes ont été réprimés, réprimés dans les années 60-70. Mais, c'est en Nouvelle-Calédonie où le conflit est le plus dur et le plus récent, notamment incarné par Jean-Marie Tjibaou. Immigration postcoloniale, politique ultramarine, politique de coopération et francophonie sont toutes l'héritage du passé colonial qui investissent désormais dans le présent de la France du XXI<sup>e</sup> siècle.

LES OUTRE-MER FRANÇAIS EN 2015



**JEAN-MARIE TIBIAOU (1926-2008)**  
 En 1968, les accords de Matignon sont signés entre l'État, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPC) et le Front de libération calédonien, après un soulèvement (1963) de Jean-Marie Tjibaou, qui devient le premier ministre de l'épave et le premier ministre de la Nouvelle-Calédonie (1968). Il sera le premier à signer le traité de Nouméa, signé le 23 mai 1998, avec la France, qui a été ratifié le 28 mai 1998. Il a été élu député de la Nouvelle-Calédonie à l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie.

**LA FRANCOPHONIE**  
 Alliance française, ADF, etc., sont d'anciens instruments qui impliquent depuis une trentaine d'années la francophonie. Depuis un 1989 par François Mitterrand, le terme officiel l'adhésion établie est plus ou moins (1970) de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). En 2005, l'agence se transforme en Organisation internationale de la francophonie (OIF), englobant plus de cinquante pays dans le monde qui ont le français en partage, et dont on se rappelle l'origine sous Langlois en 1962.



“ Ces enjeux de l'histoire coloniale sont significatifs d'une crise de l'identité nationale dans son rapport au passé. ”  
 — Jean-Marie Tjibaou (2008)



# DE L'INDIGÈNE À L'IMMIGRÉ

**U**n stéréotype est une caractérisation symbolique ou physique qui résume, le plus souvent, un individu non à son caractère propre, mais à l'identité présumée d'un groupe ou d'une « race ». Certains stéréotypes racistes et colonialistes ont disparu avec la fin des colonies quand d'autres ont perduré, muté ou se sont reproduits sous de nouvelles formes. Nous le savons, *décoloniser les imaginaires* est complexe... et prend du temps. Dès les années 50-60, les images colonialistes avaient déjà été remises en cause par les penseurs indépendantistes, les militants des droits civiques aux États-Unis, comme par les penseurs de la *Négritude* ou de l'*Orientalisme*. Le slogan « *Black is beautiful* » va être popularisé aux États-Unis par les mouvements afro-américains, tout en s'affirmant dans les écrits d'une fierté noire revendiquée par Aimé Césaire (*Discours sur le colonialisme*, 1950) ou Léopold Sédar Senghor (*Hosties noires*, 1948) et, plus tard, par Edward Saïd.

La persistance des imaginaires coloniaux et colonialistes est particulièrement visible dans l'univers publicitaire, sur les traces de la réclame pour *Y'a bon Banania* (1917). La publicité pour *Free Time* (1986) est un bon exemple de ces prolongements contemporains. L'Africain est encore un anthropophage, un sauvage, un sorcier et pour bien insister sur ces caractéristiques, le logo de la marque, placé dans sa coiffure, remplace l'os du « sauvage ». Les gâteaux *Bamboula* (1988) reprennent les mêmes poncifs racistes : c'est un enfant avec des gros yeux, les pieds nus et vivant dans sa forêt natale. Si l'image des Asiatiques est ambivalente — le Vietminh a certes vaincu la France, mais il a été aussi victime du communisme —, l'image des Maghrébins reste éternellement négative. D'un côté, des stéréotypes présentés comme *positifs* avec des sportifs, des musiciens ou des danseurs qui rappellent les images orientalistes ; de l'autre, des représentations clairement xénophobes qui font des Maghrébins un groupe à la marge, potentiellement dangereux et fanatisé par un islam radicalisé. Dans le même temps, la banlieue est devenue, à travers les médias, les films (avec de notables exceptions cinématographiques), les discours politiques, une *terra incognita*. Ces lieux sont appréhendés comme des enclaves au sein de la République, des « points noirs », des espaces de non-droit à reconquérir ou pacifier. En 2005, cette situation explose avec les révoltes dans les quartiers populaires, sept années après l'émergence du mythe *Black-Blanc-Beur*, en 1998, lors de la Coupe du monde de football en France.



## DE L'INDIGÈNE À L'IMMIGRÉ



## EDWARD SAÏD (1935-2003)

Malgré ses conceptions d'origine postcoloniale, Edward Saïd est influencé à l'Université de Columbia, il est le précurseur de l'orientation du postcolonialisme et de ses théoriciens des études postcoloniales. Il a publié deux livres majeurs : L'Orientalisme (1978) puis le Dérive (2002) qui, bien que critiqué pour ses erreurs factuelles, demeure comme une référence sur le renouveau de la pensée occidentale en Occident et l'essor d'un Afre barbare.



## EXCEPTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Deuxième tome de la série, il explore cet aspect de l'afre en tant qu'objet de consommation. C'est de nos jours, surtout dans les années 1980, que dans une série de films et de romans, on assiste à la naissance de ce qu'on appelle le postcolonialisme. On assiste à la naissance de ce qu'on appelle le postcolonialisme. On assiste à la naissance de ce qu'on appelle le postcolonialisme.

1990



Un métissage est une construction symbolique ou physique qui résulte, le plus souvent, un mélange non à son caractère propre, mais à l'absence présente d'un groupe ou d'une race. Certains métisages raciaux et coloniaux ont disparu avec le fin des colonies quand d'autres ont perduré, mais ce ne sont reproduits sous de nouvelles formes. Nous la avons, à l'échelle des images, et nous la avons, et nous la avons. Dès les années 50-60, les images coloniales avaient déjà des racines en raison par les pouvoirs indépendants, les migrants des deux côtés aux États-Unis, comme par les pouvoirs de la Négritude ou de l'Orientalisme. Les images de l'afre à se faire populaire aux États-Unis par les mouvements afro-américains, sous le surnom de l'afre d'afre, sont remaniées par Anne Carson (Dance) sur le colonialisme, 1950 ou Leopold Sédar Senghor (Histoire noire, 1948) et, plus tard, par Edward Saïd.

La persistance des images coloniales et coloniales est particulièrement visible dans l'univers publicitaire, sur les traces de la réalité pour 'Ya bon Bonno (1917). La publicité pour Free Time (1984) est un bon exemple de ce postcolonialisme contemporain. L'afre est alors un anthropomorphe, un visage, un visage et pour être utilisé sur ces caractéristiques, le logo de la marque, placé dans sa culture, remplacé par le visage d'un jeune africain Bambooula (1988) représentent les mêmes points raciaux et ont un effet sur des gros yeux, les pieds nus et vêtus dans la force native. Si l'image des Afriques est ambivalente — le Vietnam a certes vaincu la France, mais il a été aussi victime du colonialisme —, l'image des Maghrébins reste étonnamment négative. D'un côté, des stéréotypes persistent (comme peut-être) avec des sports, des musiques (ou des danseurs qui rappellent les images orientales) de l'autre, des représentations clairement ethnographiques qui font des Maghrébins un groupe à la marge, généralement dépeints et traités par un blanc réaliste. Dans le même temps, la banlieue est devenue, à travers les médias, les films (avec de notables exceptions cinématographiques), les discours politiques, une terre inconnue. Ces lieux sont appréhendés comme des sites au sein de la République, des « points noirs », des espaces de marginalité à reconquérir ou pacifier. En 2005, cette situation explose avec les émeutes dans les quartiers populaires, sept années après l'émergence du mythe Black-Bleu-Bleu, en 1996, lors de la Coupe du monde de football en France.



“Chaque époque et chaque société recréent ses propres Autres.”

Edward Saïd, L'Orientalisme (1978)



# GUERRES DE MÉMOIRE & PASSÉ COLONIAL

**D**epuis les indépendances, les mémoires coloniales s'affirment en France et s'opposent, soulignant les héritages d'un passé « qui ne passe pas ». Six décennies après la défaite de Diên Biên Phu et le début de la guerre d'Algérie (1954), et après deux ans de débats parlementaires, le Parlement français affirmait dans le cadre de l'article 1 de la loi du 23 février 2005 que « *La nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français* ». Ce texte montre l'importance de l'enjeu mémoriel autour de l'histoire coloniale et la difficulté à assumer le passé pour construire une mémoire collective apaisée. Les commémorations et décisions politiques se succèdent, sans forcément s'inscrire dans une dynamique cohérente, et beaucoup évoquent une supposée « repentance » dès qu'une lecture critique de ce passé émerge. En 1996, le président de la République rend hommage à l'œuvre coloniale de la France et, dix ans plus tard, il préside, dans les jardins du Luxembourg, la première commémoration nationale de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions dans le prolongement de la Loi Taubira de 2001 ; en 2005, l'ambassadeur de France reconnaît que les massacres de mai 1945 dans le Constantinois (Algérie) étaient « inexcusables » mais, dans le même temps, les projets d'édifices mémoriaux et de lois nostalgiques souhaitent rendre hommage à l'« œuvre coloniale ».

Tout au long de ces années, les projets de musées se neutralisaient, au point que la France est l'un des rares pays ayant eu un empire colonial qui soit incapable de bâtir un musée sur ces quatre siècles d'histoire coloniale. Seules quelques expositions ont invité le public français à s'interroger : *Coloniales. 1920-1940* (1989), *Aux colonies* (1991), *La France en guerre d'Algérie* (1992), *Négripub* (1992), *Images et Colonies* (1993), *Exhibitions. L'Invention du Sauvage* (2011-2012), *Algérie. 1830-1962* (2012), *Indochine. Des territoires et des hommes* (2014)... Cette difficulté à faire surgir une mémoire et une histoire coloniales partagées relève probablement de plusieurs facteurs : d'une part, le simple travail du temps, ce fameux « travail de deuil », n'a pas fait complètement son œuvre ; d'autre part, la présence de mémoires contradictoires coexiste avec la manipulation politique des nostalgies coloniales (la « repentance »), la focalisation sur la guerre d'Algérie ou l'esclavage (les « réparations »), alors que les immigrations postcoloniales transposent les conflits d'hier dans les enjeux identitaires d'aujourd'hui.

HÉRITAGES

# GUERRES DE MÉMOIRE & PASSÉ COLONIAL



**D**epuis les indépendances, les mémoires coloniales s'affirment en France et s'opposent, soulignant les héritages d'un passé à qui ne passe pas. Six décennies après la défaite de Dien Biên Phu et le début de la guerre d'Algérie (1954), et après deux ans de débats parlementaires, le Parlement français a affirmé dans le cadre de l'article 1 de la loi du 21 février 2005 que « La nation exprime sa reconnaissance aux Français et aux Français qui ont participé à l'avance accomplie par la France dans les anciens départements français ». Ce texte minimise l'importance de l'enjeu historique autour de l'héritage colonial et la difficulté à vivre le passé pour construire une mémoire collective apaisée. Les commémorations et événements politiques se succèdent, sans forcément s'inscrire dans une dynamique cohérente, et beaucoup évoquent une supposée « repentance » à côté qu'une lecture critique du passé algérien. En 1996, le président de la République rend hommage à l'œuvre coloniale de la France et obtient ainsi un statut à part dans les jardins du Luxembourg, la première représentation nationale de la guerre algérienne, de l'assautage et de leurs abominations dans le prolongement de la Loi Taubira de 2001 : en 2005, l'ambassadeur de France reconnaît que les massacres de mai 1945 dans le Constantinois (Algérie) étaient « inévitables » mais, dans le même temps, les projets d'édifices mémoriels et de fils nostalgiques souhaitent rendre hommage à l'œuvre coloniale.

Tout au long de ces années, les projets de musées se multiplient, au point que la France est l'un des rares pays après son empire colonial qui soit incapable de bâtir un musée sur ses quatre siècles d'histoire coloniale. Seules quelques expositions ont attiré le public français à l'étranger : Colombes, 1492-1498 (1989), Aux colonies (1991), La France en guerre d'Algérie (1992), Nègrephobie (1992), Images et Colonies (1993), Expositions, L'histoire du Sénégal (2011-2012), Algérie, 1830-1962 (2012), Indigènes. Des tentatives et des hommes (2014). Cette difficulté à faire surgir une mémoire et une histoire coloniales partagées relève probablement de plusieurs facteurs : d'une part, le simple travail du temps, ce fameux « travail de deuil », n'a pas fait complètement son œuvre ; d'autre part, la présence de mémoires contradictoires jumelées avec la manipulation politique des nostalgies coloniales (la « repentance »), la focalisation sur la guerre d'Algérie ou l'assautage (et « réparation »), alors que les immigrations postcoloniales transposent les conflits d'alors dans les enjeux identitaires d'aujourd'hui.



### LES PROJETS DE MUSÉES

Les commémorations de cette époque ont été marquées par des événements d'un monde des indépendances, et l'époque postcoloniale, au-delà de l'histoire de l'abolition de l'esclavage à Nantes, du Général de Gaulle à Paris la Place de la République, de Nicolas Sarkozy à la Sorbonne, marquée de hauts faits de la création d'un lieu de mémoire pour les victimes de l'assautage dans les Hauts-de-Seine, de la reconnaissance et de la réparation pour les Français, l'apaisement pour les autres...

**2014**  
L'Assemblée nationale a adopté le 12 février 2014 la loi relative à la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'assautage et à la réparation des victimes de l'assautage. Cette loi reconnaît la responsabilité de la France dans l'assautage et prévoit la réparation des victimes de l'assautage. Elle prévoit également la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'assautage et la réparation des victimes de l'assautage.



Document de travail de l'ACHAC - Association pour l'histoire et l'archéologie de la France et des colonies



**2014**  
Le 12 février 2014, l'Assemblée nationale a adopté la loi relative à la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'assautage et à la réparation des victimes de l'assautage. Cette loi reconnaît la responsabilité de la France dans l'assautage et prévoit la réparation des victimes de l'assautage. Elle prévoit également la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'assautage et la réparation des victimes de l'assautage.



“ *L’ordre colonial passait sans doute aussi par l’image. [...] Ce sont eux qui nous voient, ce sont eux qui nous rêvent. Le monde nous réfléchit, le monde nous pense.* ”

Yazid Bekka (2007)